

# Bulletin de la Société Herpétologique de France

4<sup>ème</sup> trimestre 1991

n° 60



ISSN 0754-9962

Bull. Soc. Herp. Fr., (1991) 60

# Bulletin de la Société Herpétologique de France

Responsable de la rédaction / **Editor**  
Responsables associés / **Associate editors**

**Roland VERNET**  
Claude PIEAU, Michel LEMIRE

Responsable index / **Index editor**  
Directeur de la publication / **Director of publication**

Jéff TIMMEL, Sophie BERLAND  
**Robert GUYÉTANT**

## Comité de rédaction et comité de lecture / **Editorial Board**

R. BARBAULT (Paris), L. BODSON (Liège, Belgique), M.H. CAETANO (Lisbonne, Portugal), J. DURAND (Paris), J.-M. FRANCAZ (Orléans), M. GOYFFON (Grenoble), R. GUYÉTANT (Besançon), D. HEUCLIN (Cohé-Vérac), B. LANZA (Florence, Italie), M. LEMIRE (Paris), J. LESCURE (Paris), J.P. MARTINEZ-RICA (Jaca, Espagne), C. PIEAU (Paris), A. de RICQLÈS (Paris), J.-C. RAGE (Paris), R. VERNET (Paris).

## Instructions aux auteurs / **Instructions to authors**

Des instructions détaillées ont été publiées dans le numéro 33. Les auteurs peuvent s'y reporter. S'ils ne les possèdent pas, ils peuvent en obtenir une copie auprès du responsable du comité de rédaction. Les points principaux peuvent être résumés ainsi :

Les manuscrits, dactylographiés en double interligne, au recto seulement sont envoyés en double exemplaire. La disposition du texte doit respecter les instructions. L'adresse de l'auteur se place en dernière page. Les figures sont réalisées sur papier calque ou bristol. Les photographies (noir et blanc) ne sont publiées qu'exceptionnellement. Les légendes des figures sont dactylographiées sur feuilles séparées. Les références bibliographiques sont regroupées en fin d'article.

Exemple de présentation et référence bibliographique:

BONS, J., CHEYLAN, M. et GUILLAUME, C.P. (1984) — Les Reptiles méditerranéens. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 29: 7-17.

## Tirés à part

Les tirés à part (payants) ne sont fournis qu'à la demande des auteurs (lors du renvoi de leurs épreuves corrigées) et seront facturés par le service d'imprimerie.

La rédaction n'est pas responsable des textes et illustrations publiés qui engagent la seule responsabilité des auteurs. Les indications de tous ordres, données dans les pages rédactionnelles, sont sans but publicitaire et sans engagement.

La reproduction de quelque manière que ce soit même partielle, des textes, dessins et photographies publiées dans le Bulletin de la Société Herpétologique de France est interdite sans l'accord écrit du directeur de la publication. La S.H.F. se réserve la reproduction et la traduction ainsi que tous les droits y afférant, pour le monde entier. Sauf accord préalable, les documents ne sont pas retournés.

## ENVOI DES MANUSCRITS à :

**M. Roland VERNET**  
Laboratoire d'Ecologie, Ecole Normale Supérieure  
46 rue d'Ulm - 75230 PARIS CEDEX 05  
Tel. : (1) 44.32.37.04  
Fax. : (1) 44.32.38.85

Le Gérant: R. GUYÉTANT  
N° de Commission paritaire: 59374  
Imprimerie commune  
de l'Université de Franche-Comté  
25030 BESANÇON - CEDEX  
Dépôt légal: 4<sup>ème</sup> trimestre 1991

# Bulletin de la Société Herpétologique de France

4<sup>ème</sup> trimestre 1991

n° 60

## SOMMAIRE

- Note sur une tortue Caouanne (*Caretta caretta*) pêchée en 1990 en baie de Seine et sur quelques captures antérieures de Chéloniides en Manche orientale  
Thierry VINCENT..... 1
- La Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*) (Hermann, 1804) (*Squamata, Colubridae*) dans le département du Lot (France)  
Thierry VINCENT..... 5
- Données bioécologiques sur *Algyroides nigropunctatus* (Duméril et Bibron, 1839) (*Sauria, Lacertidae*) en Albanie  
Idriz HAXHUI..... 9
- Bibliographie. Résumés de thèses..... 16
- Notes. Vie de la société. Informations..... 22

## CONTENTS

- Note on a Loggerhead (*Caretta caretta*) captured in the Seine Bay and on some anterior capture of Chelonidae in the same place  
Thierry VINCENT..... 1
- Note on *Malpolon monspessulanus* (Hermann, 1804) (*Squamata, Colubridae*) in the Lot district (France)  
Thierry VINCENT..... 5
- Ecological observations and geographic distribution of *Algyroides nigropunctatus* (Duméril and Bibron, 1839) (*Sauria, Lacertidae*) in Albania  
Idriz HAXHUI..... 9
- Bibliography. Thesis summaries..... 16
- Notes. News from the Society. Informations..... 22



# NOTE SUR UNE TORTUE CAOUANNE (*Caretta caretta*) PÊCHÉE EN 1990 EN BAIE DE SEINE ET SUR QUELQUES CAPTURES ANTÉRIEURES DE CHÉLONIIDÉS EN MANCHE ORIENTALE

par

Thierry VINCENT

**Résumé** — La capture d'une Tortue Caouanne (*Caretta caretta*) en 1990 en Baie de Seine est signalée. Une recherche en 1988 et 1989 a également permis de retrouver les preuves de la capture au même endroit d'une autre Tortue Caouanne et de deux Tortues vertes (*Chelonia mydas*).

**Mots-clés** : *Caretta caretta*, *Chelonia mydas*, Cheloniidae, capture, Baie de Seine.

**Summary** — The capture of a Loggerhead (*Caretta caretta*) in 1990 in the Baie de Seine is reported. Investigations in 1988 and 1989 have allowed to find another Loggerhead and two Green Turtles (*Chelonia mydas*) captured at the same place.

**Key-words** : *Caretta caretta*, *Chelonia mydas*, Cheloniidae, capture, Baie de Seine.

## I. INTRODUCTION

La Tortue Caouanne est l'une des espèces de Chéloniens susceptibles d'être capturées, trouvées ou observées le long des côtes de France. Si la Tortue Caouanne est l'espèce la plus commune pour la Méditerranée occidentale, elle est rare, en revanche, sur les côtes de l'Atlantique (Duron-Dufrenne, 1989). Les cartes de l'Atlas National des Reptiles et Amphibiens (1989) montrent de plus qu'aucune capture ne semble avoir eu lieu jusqu'à présent sur les côtes françaises de la Manche, durant la période de l'enquête.

## II. RAPPEL CONCERNANT LA PRÉSENCE ANCIENNE DE CAOUANNES EN MANCHE

Gadeau de Kerville, en 1897, dans son ouvrage sur la faune de Normandie, ne mentionne pas l'espèce comme ayant été trouvée sur le littoral normand. Toutefois, Lennier, en 1904, mentionne que la Tortue Caouanne est parfois capturée le long des côtes de France et d'Angleterre. Ce fait est confirmé pour la

Manche par Brongersma (1972) qui rapporte cinq données, dont une sur l'île de Wight. Guillaudre (1989), grâce à des données inédites, porte à treize le nombre des observations concernant les Caouannes en Bretagne. On notera aussi la découverte ou la capture sur les côtes de France de Tortues de Ridley (*Lepidochelys kempii*) et de Luth (*Dermochelys coriacea*) (Duguay, 1986, 1989).

### III. CAPTURE D'UNE CAOUANNE EN BAIE DE SEINE

Fin octobre, début novembre 1990, une Tortue Caouanne est capturée par un chalutier de Trouville (Calvados). Le lieu précis n'a pas été communiqué mais l'animal a été remonté à la suite d'un trait de chalut effectué en Baie de Seine le long des côtes du Calvados.

Cette petite tortue (longueur de la dossière : 38 cm) sera finalement recueillie vivante par l'Aquarium Écologique de Trouville et conservée en élevage. En juin 1991, M. Tassigny, Directeur de l'Aquarium, nous informe de sa présence. La tortue, morte entre temps, est maintenant conservée au Muséum d'Histoire Naturelle du Havre. Elle y sera prochainement naturalisée et intégrée aux collections.

### IV. PRÉSENCE DE CHÉLONIIDÉS EN MANCHE ORIENTALE

En 1987, une première et trop rapide recherche chez les commerçants poissonniers du Havre, d'Étretat et de Fécamp n'avait donné aucun résultat exploitable. Une seconde investigation en 1988 et 1989 nous a permis cette fois de retrouver 8 dossières ou tortues naturalisées. Trois de ces tortues ont été capturées en Baie de Seine, soit le long des côtes du Calvados ou de la Manche, soit au large des côtes de Seine-Maritime. L'une est une Caouanne (*Caretta caretta*) (longueur de la dossière 0,80 m) pêchée dans les années 1965 vers Ouistreham (Calvados) (A. Vatinel, comm.pers., janvier 1989). Les deux autres individus sont des Tortues vertes (*Chelonia mydas*) (longueurs respectives des dossières, 0,50 m et 0,70 m) pêchées entre 1970 et 1975 en Baie de Seine.

Nous ne retiendrons pas la grande dossière (1,20 m) de Tortue verte exposée encore récemment dans la salle d'un restaurant d'Étretat. Selon certains informateurs, il s'agit d'un spécimen effectivement pêché vers 1948-1950 à St-Jouin-Bruneval (Seine-Maritime) ; pour d'autres, c'est un animal rapporté par un navigateur farceur qui, en accord avec l'un de ses amis pêcheurs dorissiers d'Étretat, a monté de toute pièce cette histoire de capture.

### V. HYPOTHÈSE SUR LA PRÉSENCE DES TORTUES EN BAIE DE SEINE

Il est généralement admis que les Tortues Caouannes et franches observées en Atlantique sont des individus erratiques (Brongersma, 1972). L'observation ou la capture en Manche orientale de certains poissons, en particulier de Tétradontiformes, nous avait amené à penser que leur présence était peut-être liée aux périodes de fortes amplitudes transgressives de l'Océan Atlantique (Le Danois, 1938 et 1949 ; Vincent, 1986).

L'année 1989 a été caractérisée par une arrivée importante sur nos côtes de poissons lunes (*Mola mola*) et des balistes (*Balistes carolinensis*), poissons considérés comme des indicateurs possibles de ces transgressions océaniques. Contrairement à certains poissons, les tortues peuvent s'affranchir d'un transport passif par les courants et même lutter contre ceux-ci (voir à ce sujet la contribution de R. Duguy (1989) concernant *Dermochelys coriacea*). L'hypothèse de la venue de Chéloniides, en particulier de Tortues Caouannes, représentants de la faune océanique tropicale, à l'occasion d'une période d'amplitude transgressive océanique forte est émise.

## VI. CONCLUSION

Les pêcheurs professionnels sont le plus souvent de bons observateurs au large. Leurs observations concernent aussi bien les oiseaux que les mammifères ou les tortues. Le problème majeur réside, en Normandie comme ailleurs, dans la difficulté de relations suivies avec les pêcheurs ou les poissonniers. Les observations sont rarement retransmises spontanément lorsqu'elles ne sont pas volontairement cachées par modestie, ignorance ou peur.

L'exemple des tortues vues ou prises en Baie de Seine est une bonne illustration de ce phénomène. L'Atlas National n'a pas bénéficié de ces données en temps utile. Il est à noter cependant que le travail de relation avec un monde relativement fermé peut, à moyen ou long terme, porter ses fruits. Ainsi l'une des deux tortues vertes retrouvées chez un particulier sera peut-être prochainement déposée dans les collections du Muséum du Havre, son actuel et discret propriétaire ayant, grâce à l'enquête, pris conscience de l'intérêt scientifique et public de son spécimen.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRONGERSMA, L.D. (1972) — European Atlantic Turtles-zoologische Verhandelingen. E. j. Brill ed., Leiden : 318 pp.
- DUGUY, R. (1986) — Observations de Tortues marines sur les côtes de France en 1985. *Ann. Soc. Sci. nat. Charente-Maritime*, 7 (4) : 543-546.
- DUGUY, R; (1989) — Observations de Tortues Luth sur les côtes de France en 1989. *Ann. Soc. Sci. nat. Charente-Maritime*, 7 (8) : 959-960.
- GADEAU de KERVILLE, H. (1897) — Faune de Normandie. Fascicule 4 (Reptiles, Batraciens et Poissons). Baillièrre et fils éd., Paris : 673 pp.
- GUILLANDRE, J.-P. (1989) — La Tortue Caouanne en Bretagne. *Penn Ar Bed* n° 134, 20/2 : 30-38.
- LE DANOIS, E. (1938) — L'Atlantique, histoire et vie d'un océan. Albin Michel éd., Paris : 268 pp.
- LE DANOIS, E. (1949) — Vie et Moeurs des poissons. Payot éd., Paris : 262 pp.
- LENNIER, G. (1904) — Petit guide illustré du visiteur du Muséum du Havre ; imprimerie du Journal Le Havre : 367 pp.

S.H.F. (1989) — Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France. S.H.F., Paris : 191 pp.

VINCENT, T. (1986) — La capture de *Balistes carolinensis* en Baie de Seine, entre 1975 et 1984. *Bull. trim. Soc. Géol. Normandie et Amis du Muséum du Havre*, 73-4 : 11-12.

T. VINCENT  
Muséum d'Histoire Naturelle  
Place du Vieux Marché  
76600 LE HAVRE

# LA COULEUVRE DE MONTPELLIER (*Malpolon monspessulanus*) (Hermann, 1804) (*Squamata, Colubridae*) DANS LE DÉPARTEMENT DU LOT (FRANCE)

par

Thierry VINCENT

**Résumé** — L'observation de couleuvres de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*) en 1975, 1987 et 1991 sur le Causse de Limogne apporte la preuve de la présence de ce serpent dans le département du Lot.

**Mots-clés** : *Malpolon monspessulanus*, reptile, présence, Causse de Limogne, Lot, France.

**Summary** — The observation of Montpellier snakes (*Malpolon monspessulanus*) in 1975, 1987 and 1991 in the Causse of Limogne, evidences the presence of this snake in the Lot district.

**Key-words** : *Malpolon monspessulanus*, Reptile, presence, Causse of Limogne, Lot, France.

## I. INTRODUCTION

La couleuvre de Montpellier présente en France appartient à la sous-espèce *Malpolon m. monspessulanus*. Cet ophidien opisthoglyphe est parfois confondu avec d'autres grands serpents, couleuvres verte et jaune ou couleuvres d'Esculape (Matz et Weber, 1983). D'après De Haan (*in* S.H.F., 1989), la couleuvre de Montpellier est assez commune en zone méditerranéenne. La carte de répartition dressée pour l'Atlas National des Reptiles et Amphibiens le montre clairement (S.H.F., 1989).

Comme un certain nombre de reptiles nettement thermophiles, la couleuvre de Montpellier, au fur et à mesure qu'elle s'éloigne du domaine méditerranéen strict, profite de vallées très ensoleillées et chaudes pour pénétrer plus profondément dans le territoire. L'exemple du Massif Central et des stations d'observation telles que les Cévennes vivaroises, la Basse Ardèche, etc... en sont une bonne illustration (Brugière, 1986).

Il semble donc possible de s'appuyer sur l'aire circum-méditerranéenne (zone d'extension du chêne vert) et sur une climatologie favorable pour expliquer la présence de la couleuvre de Montpellier dans des zones éloignées des régions méridionales.

Nous nous intéresserons ici au Lot, département de la région Midi-Pyrénées dont les limites actuelles correspondent approximativement à celles de l'ancien Quercy.

## **II. CLIMATOLOGIE ET CARACTÈRE CIRCUM-MÉDITERRANÉEN DU QUERCY**

L'aire circum-méditerranéenne française déborde largement la zone des oliviers dans la vallée du Rhône. Si elle se trouve repoussée vers le sud par le Massif Central, elle émet en revanche, via le Quercy, une digitation en direction de l'Aquitaine dont l'influence, bien que temporisée, est notable jusqu'en Bretagne et en Normandie (Bournerias et coll., 1984).

Le département du Lot se caractérise donc par un climat de type circum-méditerranéen. Malgré des traits continentaux et une influence océanique (Kessler et Chambraud, 1986), certains territoires de ce département : les coteaux de la vallée du Lot (Arcambal, Mont St Cyr), les petites vallées sèches adjacentes et le Causse de Limogne (composante lotoise du Quercy Blanc qui déborde largement sur le Tarn-et-Garonne) présentent un climat sec et chaud. La végétation adaptée en ces lieux, telle que l'asperge sauvage, l'alaterne, le filaria, le spartier, la leuzée, le pistachier térébinthe et le chêne vert, est de type circum-méditerranéen (Jacob et Jacob, 1979). Si l'influence du climat se note sur la flore, elle se retrouve également au niveau du peuplement animal, en particulier de l'entomofaune (Burle et coll., 1991).

## **III. LA COULEUVRE DE MONTPELLIER DANS LE QUERCY A TRAVERS LA BIBLIOGRAPHIE**

Les données bibliographiques, peu nombreuses, concernant la couleuvre de Montpellier dans le département du Lot sont, de plus, assez contradictoires.

Ainsi, d'après un tableau publié par Cantuel en 1949, l'espèce existe dans les départements du Lot et de la Haute-Vienne (Cheylan *in* S.H.F., 1978) émet l'hypothèse d'une aire relictuelle dans l'ouest du Massif Central.

A la suite d'une observation que nous avons faite en 1975, un indice de présence est porté sur la carte IGN 1/50.000 21-40 (Caussade) figurant sur les cartes confidentielles du Secrétariat Faune-Flore préfigurant l'Atlas préliminaire des Reptiles et Amphibiens. Cette donnée, malgré la présentation d'une photographie, n'a pas été retenue et ne figure donc pas sur l'Atlas de 1978.

En 1981, Parent indique que c'est par erreur que l'espèce a été signalée dans le Lot et la Haute-Vienne. En 1986, Brugière, plus réservé, pense qu'en l'absence de renseignements plus précis, il est bien difficile de trancher ; l'espèce ne figure toutefois plus, pour le Lot, dans son tableau récapitulatif. Conséquence plus ou moins directe de ces remarques, l'indice de présence de la couleuvre de Montpellier est finalement supprimé par la S.H.F. de la carte IGN 1/50.000 21-40 et par là même, du département du Lot. L'Atlas national de répartition des Reptiles et Amphibiens ne mentionne donc plus la couleuvre de Montpellier comme faisant partie de l'herpétofaune du sud-ouest de la France (S.H.F., 1989).

#### IV. OBSERVATION DE LA COULEUVRE DE MONTPELLIER DANS LE LOT

L'espèce a été capturée et photographiée par nous-même sous la forme d'un jeune individu, en septembre 1975 ; la couleuvre a été relâchée sur son lieu de capture, en l'occurrence, la petite décharge publique aujourd'hui disparue de Fontanes (sud-est de Lalbenque, Lot).

Entre 1985 et 1991, nous avons continué les investigations dans la région afin d'y préciser l'existence de l'espèce.

En août 1987, un spécimen adulte (1,70 m) est trouvé écrasé sur la Route nationale 20 allant de Cahors à Montauban, à la hauteur de St-Paul-de-Loubressac.

Une discussion en 1988 avec M. A. Lavalley, retraité, originaire de Cieurac, nous permet de préciser que l'espèce aurait été vue en août 1935, sur la commune de Ventaillac (sud de Lalbenque).

En juillet 1991, un spécimen adulte (environ 1,50 m) est de nouveau trouvé mort sur la RN 20 près de Ventaillac. La couleuvre, en assez bon état, a pu être collectée en vue de sa conservation dans les collections du Muséum d'Histoire Naturelle du Havre.

#### V. REMARQUES FINALES ET CONCLUSION

Pour qui ne connaît pas, dans le Lot, cette région du Causse de Limogne, cet "isolat" nord-occidental assez éloigné de la zone méditerranéenne de présence de la couleuvre de Montpellier, semble surprenant.

De Haan (*in* S.H.F., 1989), attirant l'attention sur le fait que la couleuvre de Montpellier pourrait encore subsister dans la vallée du Tarn près de Peyre, souligne : "c'est un secteur à prospecter dans la mesure où la végétation témoigne d'une influence du climat méditerranéen".

En plus de la vallée du Tarn, il convient maintenant de prospecter avec une attention soutenue les vallées chaudes et les plateaux calcaires secs proches. Les recherches permettront certainement de comprendre et de cerner la distribution de l'espèce tant dans l'Aveyron (région de Millau) que dans le Mont Albanais ou le Lot (Quercy Blanc).

Quoi qu'il en soit, le biotope que cette couleuvre occupe sur le Causse de Limogne dans la région de Lalbenque s'accorde assez bien avec ses exigences écologique et climatique.

Ubiquiste, elle aime avant tout la rocaille et les terrains broussailleux, secs et chauds. Le Causse, dans le quadrilatère Lhospitalet, Cieurac, Castelnaud-Montratiat, Belfort-du-Quercy, pour se limiter à la seule zone d'observation actuelle, lui offre ces caractéristiques. L'espèce n'y semble toutefois pas très commune. Les récentes et profondes modifications d'infrastructures locales pourraient encore gêner l'espèce. Livet (1979) considère que l'écrasement des individus qui traversent les routes est une des causes vraisemblables de raréfaction de l'espèce. En revanche, la remise en exploitation de friches trop fournies pour elle pour la culture de la truffe pourrait à moyen ou court terme, offrir de nouvelles zones de chasse favorables à la couleuvre de Montpellier.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOURNERIAS, M., POMEROL, C. et TURQUIER, Y. (1984) — La Manche du Havre à Avranches. Basse-Normandie. Guide Naturaliste des côtes de France. Delachaux et Niestlé éd., Paris : 264 pp.
- BRUGIÈRE, D. (1986) — Batraciens et Reptiles de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère. C.O.A./S.E.P.F.S.M.N. : 134, 135 et 152.
- BURLE, F., DELPY, D. et CANOU, G. (1991) — Les coléoptères du Lot et des Causses du Quercy. *Quercy Recherche*, 71-72 : 101-106.
- CANTUEL, P. (1949) — Faune des Vertébrés du Massif Central de la France. Lechevallier éd., Paris : 404 pp.
- CHEYLAN, M. (1978) — La couleuvre de Montpellier. *In* : Atlas préliminaire des Reptiles et Amphibiens de France. (Castanet, J. et Guyétant, R., eds.). pp.120. Société Herpétologique de France, Paris. 137 p.
- DE HAAN, C. (1989) — *Malpolon monspessulanus*. *In* : Atlas de Répartition des Amphibiens et Reptiles de France. (Castanet, J. et Guyétant, R., eds.) pp.158-159. Société Herpétologique de France, Paris. 191 p.
- JACOB, F. et JACOB, A. (1979) — Le chêne vert et son association de plantes méditerranéennes dans le Lot. *Quercy Recherche*, 29-30 : 22-34.
- KESSLER, J. et CHAMBRAUD, A. (1986) — La météo de la France ; tous les climats localité par localité. J.C. Lattès éd., 312 p.
- LIVET, F. (1979) — L'herpétofaune du nord-est de la Montagne Noire. Biogéographie et écologie. Mém. et trav. de l'Inst. Montpellier - 6 : 146 pp.
- MATZ, G. et WEBER, D. (1983) — Guide des Amphibiens et Reptiles d'Europe. Delachaux et Niestlé, Neufchâtel (Suisse) : 239-240.
- PARENT, G.H. (1981) — Matériaux pour une herpétofaune de l'Europe Occidentale. Contribution à la révision chronologique de l'herpétofaune de la France et du Bénélux. *Bull. Soc. Linn. de Lyon*, 50-3 : 86-111.
- S.H.F. (1978) — Atlas préliminaire des Reptiles et Amphibiens de France. Soc. Herp. de France M.C.E./D.P.N. ; 137 p.
- S.H.F. (1989) — Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France. S.H.F., Paris, 191 p.

T. VINCENT  
Muséum d'Histoire Naturelle  
Place du Vieux Marché  
76600 LE HAVRE

# DONNÉES BIOÉCOLOGIQUES SUR *Algyroides nigropunctatus* (Duméril et Bibron, 1839) (*Sauria, Lacertidae*) EN ALBANIE (1)

par

Idriz HAXHUI

**Résumé** — L'article présente des données bioécologiques et écologiques sur *Algyroides nigropunctatus*, ainsi que sur sa répartition géographique en Albanie. Des prospections menées pendant plusieurs années dans de nombreuses régions de ce pays ont permis de confirmer sa distribution géographique assez vaste, et de l'observer pour la première fois dans 8 stations des Alpes d'Albanie.

**Mots-clés** : Répartition, Ecologie, *Algyroides nigropunctatus*.

**Summary** — This article gives bioecological and ecological data about *Algyroides nigropunctatus*, and details on its geographic distribution in Albania. The expeditions carried out in many regions for several years have proved that this species was very much spread in this country. Likewise *Algyroides nigropunctatus* has been discovered for the first time in 8 stations in the Alps.

**Key-words** : Distribution, Ecology, *Algyroides nigropunctatus*.

## I. INTRODUCTION

La présente étude constitue la première d'envergure nationale sur *Algyroides nigropunctatus* ; en effet, il n'existe dans la littérature que des citations partielles ou peu de publications, pour la plupart anciennes et d'auteurs étrangers, sur l'Albanie (Csiki, 1923 ; Werner, 1938 ; Radovanović, 1951 ; Džukić et Pasuljević, 1979 ; Bruno, 1986).

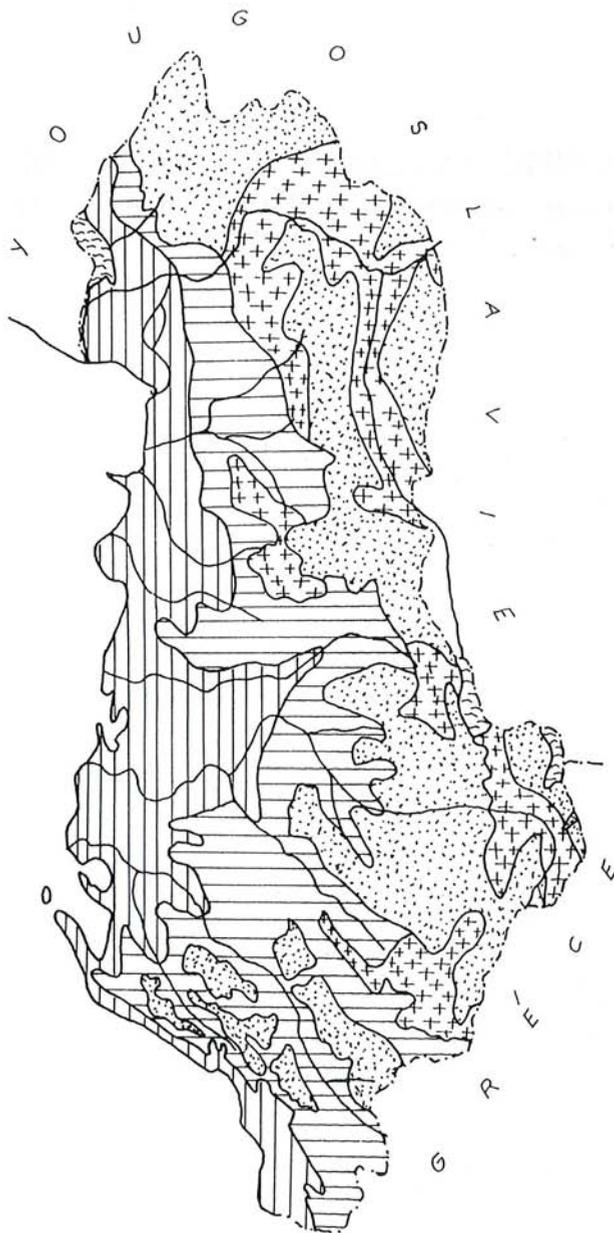
La répartition d'*Algyroides nigropunctatus* est limitée à l'ouest des Balkans et dans une zone assez restreinte du nord-est de l'Italie. Sa distribution géographique a suscité de larges débats, au point que certains auteurs (Džukić et Pasuljević, 1979) ont avancé comme hypothèse que sa répartition n'était pas encore bien déterminée et qu'elle continuait à s'agrandir. L'espèce serait donc en progression. En revanche, d'autres auteurs suggèrent que la diminution de la répartition est continue ; l'espèce serait donc, au contraire, en régression.

Notre étude vise à présenter une image bioécologique plus complète et plus précise de cette espèce en Albanie, surtout par rapport à son extension géographique.

---

Manuscrit accepté le 12 décembre 1991.

(1) Communication présentée au congrès de la SHF, à ORSAY (19-22 juin 1991).



**Figure 1** : Carte des principales zones biogéographiques de l'Albanie.



: régions de plaine



: régions de collines



: régions pré-montagneuses



: régions montagneuses

## II. MATÉRIEL ET MÉTHODES

Cette étude repose sur l'observation de spécimens, accumulés dans 12 régions de l'Albanie, durant 15 ans : de 1976 à 1990. Des observations particulières sur le milieu, le comportement, la densité et la distribution d'*Algyroides nigropunctatus* ont également été enregistrées.

## III. RÉSULTATS ET DISCUSSION

Nous avons observé *Algyroides nigropunctatus* dans 58 stations, situées dans 12 régions de l'Albanie. Les données détaillées sont présentées dans le tableau I et les figures 3 et 4.

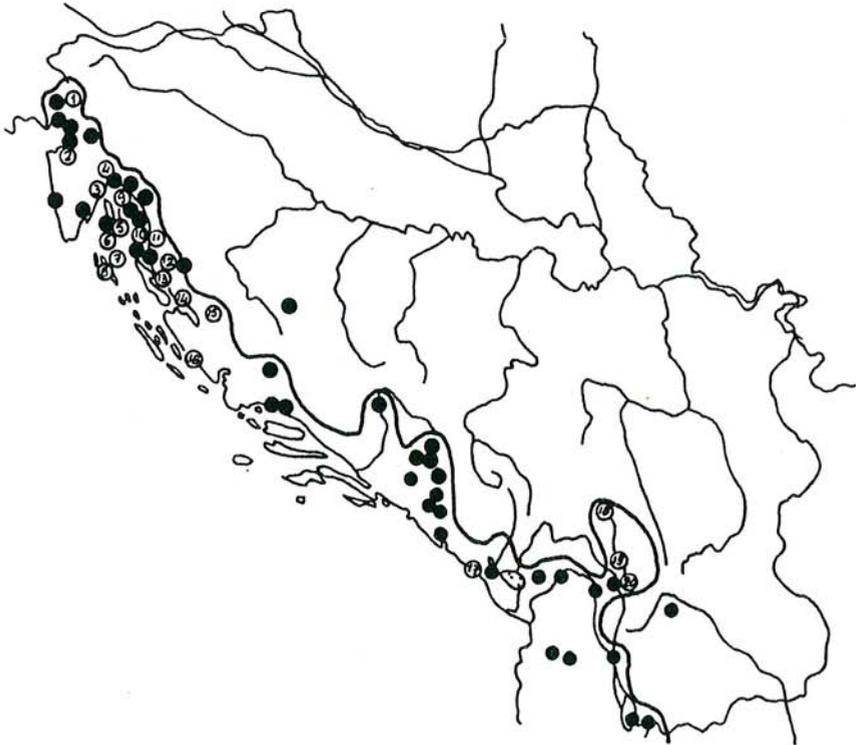
	RÉGIONS	NOMS DES STATIONS
I	TROPOJE	1- Valbanë. 2- Dragobi. 3- Klisyrë. 4- Markaj (bishevë). 5- Grykae Radeshës. 6- Curraj i poshtërn. 7- Begaj. 8- Drin. 9- Tropojë.
II	KUKES	10- Kulla Lumës. 11- Kalimash. 12- Bele (Drin)
III	SHKODER	13- Koman. 14- Drin. 15- Vau i dejës. 16- Tarabash.
IV	MIRDITE	17- Rubik. 18- Rrëshen. 19- Kulme.
V	MAT	20- Ulëz. 21- Urakë.
VI	DIBER	22- Muhër. 23- Maqellarë. 24- Shupenzë.
VII	KRUJE	25- Krujë.
VIII	BERAT	26- Osum. 27- Tamarr.
IX	SKRAPAR	28- Ujanik. 29- Gjerbës. 30- Poliçan. 31- Burgullos. 32- Dobrushë. 33- Selan. 34- Therepel. 35- Kakruke. 36- Milovë. 37- Leshnjë. 38- Çorovodë. 39- Veleshnjë. 40- Osojë. 41- Çerrnishtë.
X	KORÇE	42- Prespë.
XI	VLORE	43- Sazan. 44- Karaburun. 45- Kusbaba. 46- Ujii Ftohtë. 47- Orikum. 48- Dhërmi. 49- Himarë.
XII	SARANDE	50- Piqerras. 51- Barsh. 52- Lukovë. 53- Sarandë. 54- Finiq. 55- Çukë. 56- Butrint. 57- Ksamil. 58- Stillo.

**Tableau I** : Répertoire des principales stations où fut rencontré *Algyroides nigropunctatus* entre 1976 et 1990.

Cette étude confirme la vaste distribution de cette espèce dans toute l'Albanie, incluant toutes les régions en particulier, les diverses zones climatiques (zones climatiques méditerranéennes de plaine, zones accidentées, pré-montagneuses et montagneuses).

Alors que Bruno (1986), et Džukić et Pasuljević (1979) considéraient le fleuve Drin comme étant la limite la plus septentrionale de l'aire de répartition de l'espèce en Albanie (Fig. 2), nos observations nous permettent de certifier la présence d'*Algyroides nigropunctatus* dans 8 stations des Alpes Albanaises. Ces nouvelles stations étendent ainsi l'espèce beaucoup plus au nord du fleuve Drin. Tenant compte des conditions climatiques terrestres de la zone indiquée, nous partageons l'idée qu'*Algyroides nigropunctatus* doit avoir une plus vaste répartition dans les Alpes, surtout le long des vallons, des ruisseaux et des rivières qui se jettent dans le fleuve Drin (Fig.3).

Une autre particularité de cette espèce en Albanie consiste en son extension en altitude. Ainsi, elle a été observée sur la montagne de Tomorri (Ujanik) et dans les Alpes (village de Valbona), à une altitude d'environ 1400 mètres.



**Figure 2 :** Distribution géographique d'*Algyroides nigropunctatus* selon Džukić et Pasuljević (1979).

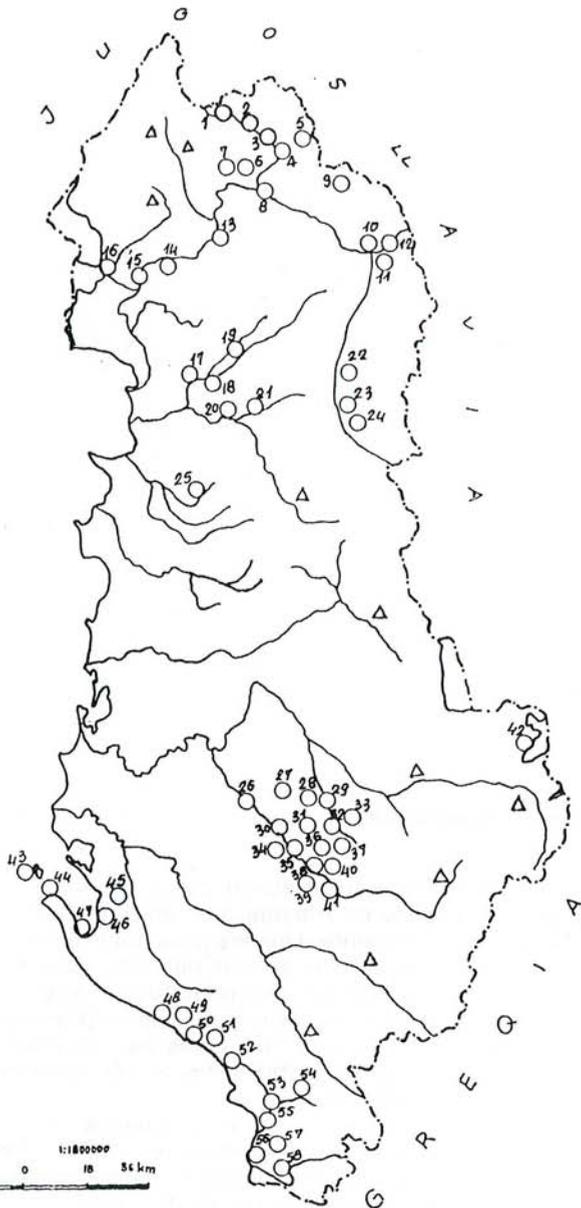


Figure 3 : Distribution géographique d'*Algyroides nigropunctatus* en Albanie.

○ : points observés ; Δ : zones où pourrait vivre l'espèce.

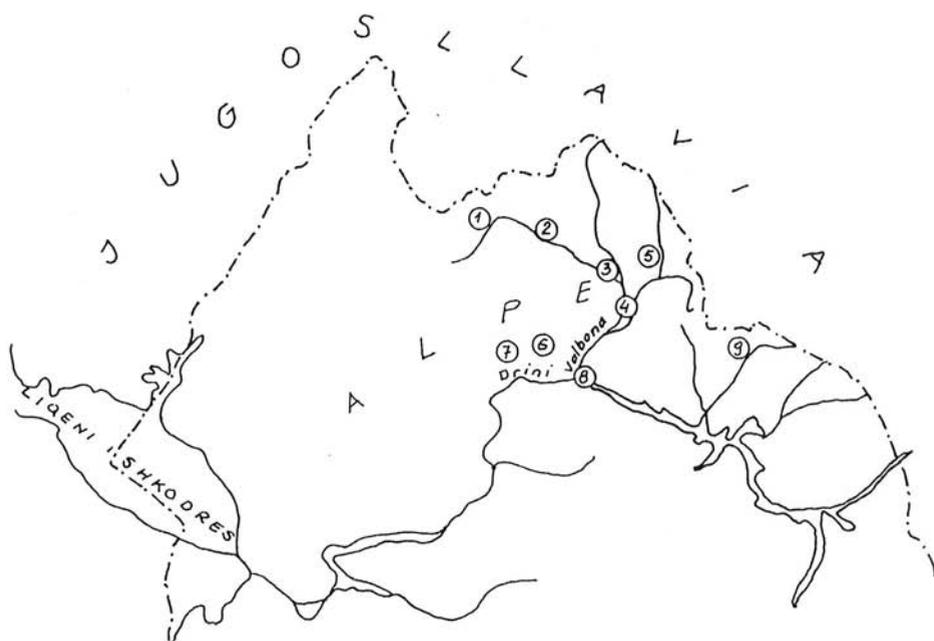


Figure 4 : Répartition d'*Algyroides nigropunctatus* dans les Alpes.

Ces observations nous permettent de confirmer la vaste répartition géographique de cette espèce en Albanie, tant en latitude qu'en altitude ; alors que sa répartition est plus restreinte dans les pays limitrophes (Italie, Yougoslavie et Grèce). Ainsi, la plus haute altitude atteinte par cette espèce en Italie est de 650 mètres (Bruno, 1968), et elle dépasse rarement 1000 mètres en Yougoslavie, où elle se rencontre généralement dans des régions basses (Radovanoviç, 1951).

Les biotopes les plus typiques fréquentés par *Algyroides nigropunctatus* sont les zones de rochers calcaires, à arbrisseaux et à faible densité d'arbres, et les zones sèches et pierreuses ; principalement :

- le long des bords rocheux de la mer Ionienne, occupés par le maquis méditerranéen dont la végétation est composée par *Pistacia lentiscus*, *Euphorbia dendroides*, *Plomis fruticosa*, *Crifnum maritimum*, *Campanula pyramidalis*, *Orygonum vulgare* et *Scila maritima* (cas de l'île de Sazan).

- le long des bords rocheux et pierreux où dominent les forêts de *Quercus macrolepis*, *Rhus coraria*, *Carpinus orientalis*, *Ulmus campestris*, *Rubus ulmifolius*, *Circis siliquastrum*, *Fraxinus ornus*, etc...

- les zones de cultures d'agrumes d'oliviers et d'arbres.

— près des sources d'eau construites en pierre, au bord des routes qui traversent les forêts.

Dans tous ces milieux, *Algyroides nigropunctatus* se réfugie dans les bancs de pierres, fentes et les creux de rochers ou de murs, dans les cavités des vieux arbres. Il peut grimper assez adroitement sur les troncs et les branches des arbres. Dans ces mêmes milieux, on rencontre également d'autres espèces de Reptiles, en particulier : *Testudo hermani*, *Lacerta viridis*, *Coluber gemonensis*, *Malpolon monspessulanus* et *Vipera ammodytes*.

Dans les 58 stations, *Algyroides nigropunctatus* ne cohabite jamais avec *Podarcis muralis*, qui est cependant le lézard le plus répandu en Albanie. Ceci pouvant s'expliquer par une compétition importante quant au comportement de prédation entre les deux espèces (Bruno, 1986).

Toutes les populations d'*Algyroides nigropunctatus* observées ne regroupaient qu'un petit nombre d'individus, à l'exception d'un cas, à l'ouest de l'île de Sazan, où ont été observés 4 ou 5 individus sur 20 m<sup>2</sup>. Il s'agit d'une zone typique de rochers calcaires et de pierres. Il faut souligner par ailleurs que *Malpolon monspessulanus*, qui est l'un des principaux prédateurs d'*Algyroides nigropunctatus*, se trouve très fréquemment dans ces contrées.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRUNO, S. (1986) — Tartarughe e Sauri d'Italie. Italia, Firenze : 120-123.
- CSIKI, A.B. (1983) — Explorations zoological in Albania Preactae. Budapest : 53-54.
- DZUKIC, G. et PASULJEVIC (1979) — O rasporstranjenju ljuskavog gustra *Algyroides nigropunctatus* (Duméril et Bibron, 1839), *Reptilia, Lacertidae*. *Biosistematika*, Beograd : 61-70.
- RADOVANOVIC, M. (1951) — Vodozemci i gmizavci nase zemlje, Beograd.
- WERNER, F. (1939) — Die Amphibien und Reptilien Griechenlands. Stuttgart: 65-66.

I. HAXHIU  
Universiteti i Tiranës  
Fakulteti i Shkencave Natyrore  
Katedra e Zoologjisë  
ALBANIA

## BIBLIOGRAPHIE

### Résumés de thèses

**Lionel SCHILLIGER, (1990) — Les affections parasitaires chez les reptiles. Étude bibliographique et expérimentale. Applications prophylactiques et thérapeutiques en terrariophilie. Th. Med. Vet. : Nantes ; 405 p.**

Les reptiles ont toujours compté parmi les animaux les plus repoussants. Redoutés, voire soupçonnés de maléfices, ils ont été pourchassés et détruits sans discernement, au détriment de l'équilibre naturel des espèces dont l'importance est capitale. Mais heureusement, aujourd'hui, le reptile, mieux connu, suscite un regain d'intérêt. Il apparaît de plus en plus comme un véritable animal de compagnie, et l'herpétologie draine un nombre sans cesse croissant de terrariophiles. En conséquence, chez ces éleveurs, amateurs ou spécialistes, se développe une volonté de prévoir et pallier les pathologies engendrées par des conditions de soins et d'hygiène trop souvent improvisées et approximatives.

La classe des reptiles présente de très nombreuses particularités anatomiques et physiologiques. A l'issue de leur énumération, il est apparu que pour moult raisons, la médecine des reptiles est très complexe, bien qu'elle n'en soit pas à ses premiers balbutiements. Ces animaux se prêtent assez mal aux différentes méthodes d'investigation utilisées chez nos mammifères domestiques et le praticien se heurte très rapidement à de nombreux problèmes :

— la classe des reptiles est très éclectique et se répartit en multiples familles qui comptent plusieurs genres et espèces. Au total : environ 6000 espèces (c'est-à-dire autant que chez les mammifères). Il est donc impensable d'envisager une thérapeutique applicable sans distinction à tous ces reptiles, si différents les uns des autres, tant sur un plan anatomique que physiologique.

— les reptiles, à l'inverse des mammifères, sont incapables de maintenir constante leur température interne. Cette particularité conditionne leur physiologie, leurs réactions face aux maladies et leur utilisation métabolique des substances médicamenteuses. Un médicament administré à la même posologie à deux reptiles de la même espèce placés dans des conditions différentes de température n'aura pas la même efficacité. Toutefois, ce caractère poïkilotherme des reptiles peut ouvrir une voie thérapeutique intéressante car certains agents infectieux ou parasitaires très sensibles à de brusques variations de température peuvent être éliminés en modifiant la température du local où vit l'animal malade.

— il n'existe pas chez les reptiles de dossier d'autorisation de mise sur le marché précisant la possibilité d'utilisation pour chaque espèce, les posologies à respecter ainsi que les principales indications et contre-indications de tel ou tel médicament. Le vétérinaire est donc conduit à extrapoler les résultats obtenus chez les mammifères ou à utiliser des données bibliographiques souvent très empiriques.

— d'autre part, la relative lenteur de la circulation sanguine des reptiles

freine la distribution des médicaments aux différents tissus et organes lorsqu'ils sont administrés par voie intramusculaire ou sous-cutanée. Il est donc préférable de pratiquer une injection le plus près possible du foyer atteint.

Parmi les problèmes inhérents à l'élevage de ces animaux dans l'espace confiné que constitue le vivarium, les affections parasitaires occupent une place très importante en pathologie reptilienne.

A l'état captif ou sauvage, les reptiles sont fréquemment atteints de parasitoses. Dans la nature, ils hébergent habituellement des parasites peu pathogènes, voire non pathogènes (parasites commensaux). En revanche, soustraits à leur environnement naturel et placés dans des conditions artificielles d'élevage, les reptiles sont beaucoup plus souvent sujets aux maladies parasitaires graves. Ce phénomène est à attribuer essentiellement à l'apparition d'un état de stress.

Chez les reptiles, le stress peut être engendré par des conditions de transport précaires, le brusque changement de milieu, des manipulations intempestives par l'éleveur, des conditions écologiques inadaptées, un régime alimentaire inhabituel et qualitativement ou quantitativement carencé. Cet état de stress pourra alors, entre autres, influencer sur un parasitisme préexistant.

Notons que certains parasites commensaux chez un hôte précis peuvent devenir pathogènes chez un hôte inhabituel. Ce problème se rencontre parfois dans les parcs zoologiques où cohabitent trop souvent dans un même terrarium ou dans le même enclos des animaux d'espèces et d'origines géographiques différentes.

De plus, si une infestation parasitaire massive peut être à l'origine de l'apparition de troubles directs, c'est-à-dire consécutifs à la seule action du ou des parasites, elle peut aussi engendrer des troubles indirects par affaiblissement de l'hôte concerné. Alors, ces troubles peuvent permettre, sur un terrain immuno-déprimé, l'évolution d'une infection bactérienne ou virale latente.

Certains ectoparasites peuvent également véhiculer et inoculer des germes ou des parasites sanguins très pathogènes.

Enfin, certaines zoonoses parasitaires peuvent être d'origine reptilienne.

Rappelons que les reptiles eux-mêmes ne peuvent jamais parasiter d'autres espèces animales.

Trois grands groupes d'ectoparasites sont susceptibles d'être hébergés chez les reptiles : les arthropodes (Insectes + Acariens), les champignons et les sangsues. De façon plus anecdotique, on peut également noter à l'inspection du tégument des algues et certains plathelminthes.

Quatre grands groupes d'endoparasites peuvent être hébergés chez les reptiles : les helminthes, les protozoaires, les champignons et les pentastomidés.

La description, la biologie, l'incidence sur les reptiles et les différents moyens de destruction de tous ces parasites sont traités de la page 107 à 300.

A travers une étude coprologique, nous avons tenté de déceler la présence d'éventuels helminthes chez les reptiles classés en trois échantillons selon leur provenance :

— l'échantillon n°1 regroupe 15 reptiles du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes.

— l'échantillon n°2 comprend 92 reptiles du laboratoire d'herpétologie du Centre d'Etudes Biologiques des Animaux Sauvages du Beauvoir-sur-Niort et du Zoorama de Chizé.

— l'échantillon n°3 rassemble 8 reptiles appartenant à des particuliers herpétologues.

Au total, 115 spécimens d'une grande diversité.

Les objectifs de cette expérimentation ont visé à évaluer :

— le taux d'incidence globale d'infestation parasitaire sur le lot entier des reptiles soumis à cette étude, toutes provenances confondues.

— le taux d'incidence relative en fonction de leur mode de vie (captivité en terrarium, captivité en enclos extérieur ouvert, vie à l'état sauvage).

— le degré d'infestation des spécimens parasités quand cela a été possible, afin d'en déduire l'influence de différents facteurs intrinsèques et extrinsèques sur les résultats obtenus.

— l'efficacité de plusieurs substances anthelminthiques à des posologies rapportées dans la littérature ou testées dans le cadre de l'expérimentation.

Les résultats des différents examens coproscopiques réalisés et des traitements antiparasitaires entrepris sur les animaux reconnus positifs sont regroupés dans une douzaine de tableaux.

Il découle de notre étude les observations suivantes :

• le taux d'incidence global d'infestation helminthique sur le lot entier des animaux soumis à cette étude, toutes provenances confondues est de 26% (30 animaux parasités sur 115, c'est-à-dire environ 1 sur 4).

• sur l'ensemble des reptiles à coproscopie positive, seulement trois présentaient des signes cliniques de parasitisme interne. Cette constatation confirmerait donc le caractère le plus souvent apathogène des helminthes chez ces animaux.

• aucune prédisposition d'âge, de sexe, ou d'espèce n'a pu être clairement mise en évidence au cours de cette étude.

• la vermifugation régulière des animaux captifs semble présenter un intérêt certain, mais cette constatation doit être nuancée par un autre facteur : l'influence du type de terrarium dans lequel les reptiles sont élevés. Sur ce point, nous pouvons affirmer qu'il est préférable de proscrire toute introduction dans le terrarium de vecteurs potentiels de parasites et de bactéries que sont les substrats, les souches et les végétaux, plutôt que de procéder à une vermifugation régulière des occupants d'un terrarium esthétique. Nous retiendrons donc que l'hygiène du terrarium prime.

• l'influence du mode de vie est assez marquée. On constate, en effet, que les reptiles vivant en enclos extérieurs sont plus sujets à l'endoparasitisme que

ceux vivants à l'intérieur. Les espèces exotiques de cet échantillon sont globalement plus atteintes que les espèces indigènes.

**Remarque :** les examens microscopiques des matières fécales des reptiles sauvages ou captifs à l'extérieur ont révélé la présence de très nombreux grains de pollen, oeufs et larves d'acariens, et d'acariens adultes dans le tube digestif. Ces arthropodes ne semblent pas être altérés par l'action des différents suc digestifs et cette constatation pourrait expliquer l'apparition régulière et récidivante de cas d'acarioses cutanées sur les occupants de terrariums dénués de décor naturel, c'est-à-dire théoriquement hermétiques à l'introduction de ces parasites par l'intermédiaire de supports naturels. Cependant, il reste à vérifier que les oeufs d'acariens détectés dans les fèces de ces reptiles donnent naissance ensuite à de véritables ectoparasites et non pas tout simplement à des acariens libres apathogènes.

- nous pouvons émettre quelques doutes quant à l'efficacité de la technique de prélèvement par massage antéro-postérieur de l'abdomen car la quantité de matières fécales recueillies par cette méthode est très variable d'un animal à l'autre.

- notons qu'aucune trématodose n'a été diagnostiquée dans cette expérimentation. Cette incidence nulle sur l'échantillon étudié ici s'explique très certainement par la complexité du cycle évolutif des trématodes digénétiques (avec participation d'un hôte intermédiaire aquatique obligatoire).

- les différents traitements utilisés ici se sont tous révélés efficaces aux posologies indiquées dans la littérature. Retenons que le fébantel (RINTAL N.D.), molécule n'ayant encore jamais été employée chez les reptiles, semble dotée d'une action anthelminthique satisfaisante sur les ascaridés chez ces animaux à la posologie de 7,5 mg/kg, deux fois à 1 mois d'intervalle. Son efficacité sur les autres familles d'helminthes reste à vérifier.

Les reptiles occupent une place grandissante parmi les "Nouveaux Animaux de Compagnie" et sont présentés de plus en plus fréquemment à la consultation vétérinaire.

La consultation d'herpétologie exige d'emblée que le vétérinaire ait acquis certaines notions élémentaires en la matière, afin de pouvoir :

1. donner à son client des conseils d'élevage pour éviter des erreurs qui s'avèrent souvent tragiques.

2. répondre aux différentes questions concernant l'alimentation, la longévité, le sexe et la reproduction de son nouveau compagnon.

3. porter un diagnostic clinique précis pour prescrire une thérapeutique efficace.

La prophylaxie des parasitoses en terrarium peut se prêcher en "dix commandements" :

1. Toute forme de stress pour le reptile, tu éviteras.

2. Une période de quarantaine à tout animal récemment acquis tu feras subir.

3. A l'asepsie du terrarium tu veilleras.
4. Un logement de conception simple tu prévoiras.
5. La surpopulation et le mélange d'espèces tu proscriras.
6. Le matériel de contention et de soins tu laveras et désinfecteras régulièrement.
7. Une saine alimentation tu donneras.
8. Un terrarium d'"infirmerie" tu installeras.
9. Toute plaie du tégument immédiatement tu soigneras.
10. Un examen régulier des selles tu feras pratiquer.

Associée au contrôle permanent des facteurs d'ambiance requis par chaque espèce, l'application de ces mesures prophylactiques constitue la clé de la réussite en terrariophilie.

L'abord clinique du reptile ne doit pas laisser, *a priori*, le vétérinaire praticien désemparé, car soigner un de ces animaux n'est pas irréalisable ; il incombe seulement au praticien motivé d'approfondir constamment ses connaissances en herpétologie.

Aujourd'hui, le vétérinaire se doit d'élargir au maximum l'éventail de ses compétences. Le cercle des terrariophiles s'élargit progressivement en France et à l'Étranger, et avec lui l'espoir de dialoguer avec un vétérinaire-conseil apte à résoudre efficacement les problèmes inhérents à l'élevage de ces animaux en terrarium.

(Résumé communiqué par l'auteur)  
L. SCHILLIGER  
31 rue des Oiseaux  
91420 MORANGIS

Clinique Vétérinaire  
26 route de Massy  
92380 CHILLY-MAZARIN

**Jeff TIMMEL (1990) — Organisation et développement du système habénulaire chez *Pleurodeles waltl* (Amphibia, Urodela).** Thèse de Doctorat en Neuroembryologie. Laboratoire d'Anatomie Comparée. Université Paris 7. 226 pages en 2 vol.

Le système habénulaire est composé de l'habénula (région haute du diencephale appelée également épithalamus) et de toutes les structures intra-encéphaliques qui lui sont associées. Ce système intervient dans de nombreux comportements (olfactif, sexuel,...) et dans le contrôle de l'aversion, de l'ingestion ou encore des mécanismes endocriniens. Son étude a été faite chez un amphibien qui, du point de vue encéphalique, présente un état de différenciation peu avancé.

L'étude de la mise en place de la dissymétrie habénulaire a été menée quantitativement grâce à l'utilisation d'un analyseur d'images, et qualitativement à l'aide de l'immunohistochimie pour suivre le développement et la mise en place des connexions (par injection de peroxydase du Raifort), de la myélinisation et des neurotransmetteurs.

Les résultats montrent que les ganglions habénulaires présentent une forte asymétrie en faveur de l'habénula gauche dont la différenciation est plus précoce et plus poussée et le réseau de connexions plus important et plus myélinisé que celui de l'habénula droite. Nous considérons donc les ganglions habénulaires comme formant deux sous-systèmes indépendants dont l'asymétrie ne serait pas le résultat de la modification d'une structure ancestrale symétrique mais la simple expression d'une dissymétrie structurale et fonctionnelle originelle.

La mise en place des connexions habénulaires nous permet de distinguer deux grands types de systèmes ontogénétiques : les systèmes dynamiques et les systèmes transitoires. Les premiers évoluant par apparition ou disparition de systèmes préexistants, les seconds par remplacement progressif d'un système primaire.

L'étude histologique et celle des connexions nous permet de considérer respectivement l'habénula ventrale et l'habénula dorsale des urodèles comme homologues des parties latérale et médiale de l'habénula des amniotes (mammifères par exemple). Les résultats précédemment énoncés et une homogénéisation de la nomenclature existante nous ont conduit à proposer un modèle archétypique des connexions habénulaires.

Résumé communiqué par l'auteur

# Bulletin de la Société Herpétologique de France

4<sup>ème</sup> trimestre 1991

n° 60

## NOTES - INFORMATIONS - VIE DE LA SOCIÉTÉ

### NOTES

- **Les tortues et la santé humaine**  
Didier BOUSSARIE..... 23

### RAPPORT DES COMMISSIONS (1990-1991)

- **Rapport d'activité de la commission d'ethnoherpétologie et d'histoire de l'herpétologie**  
Liliane BODSON..... 30
- **Rapport d'activité de la commission de protection**  
Alain DUPRÉ..... 31
- **Rapport d'activité de la commission de Terrariophilie**  
Patrick DAVID..... 32
- **Rapport d'activité du groupe venin**  
Jacques DETRAIT..... 33
- **Rapport d'activité du groupe Cistude**  
Alain VEYSSET et Jean SERVAN..... 34
- **Compte-rendu des activités du club Juniors**  
Yannick VASSE..... 35

### RAPPORT MORAL de la SHF pour l'année 1990-1991

- Jean-Marc FRANCAZ..... 36

### RAPPORT DES TRÉSORIERIERS à l'AG de 1991

- Bernard EMLINGER et Raymond CHABAUD..... 40

### PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE d'ORSAY (22 juin 1991)

- Jean-Marc FRANCAZ..... 45

### VIE DE LA SOCIÉTÉ

- **Liste des nouveaux membres..... 50**

INFORMATIONS..... 51

## NOTES

### Les Tortues et la santé humaine (1)

par

Didier BOUSSARIE

**Résumé** — Les griffures et morsures de tortues peuvent occasionner des plaies ayant tendance à s'infecter. Mais c'est essentiellement la salmonellose, principale zoonose associée à l'élevage des reptiles, qui représente un danger pour la santé humaine, notamment chez les enfants et les personnes immunodéprimées. Très résistantes aux *Salmonella* dans les conditions normales d'entretien, les tortues peuvent rejeter ces bactéries en grande quantité à l'occasion de divers stress, ce qui explique l'existence d'une législation relative à la vente des tortues et impose l'observation de règles d'hygiène strictes.

**Mots-clés** : tortues, salmonellose, arizonose, stress, prévention.

#### I. INTRODUCTION

##### A. Importance des tortues de compagnie

Aux U.S.A., 22% des familles possèdent des tortues (Altman *et al.*, 1972). Avant l'embargo sur la circulation des jeunes non certifiés (indemnes de *Salmonella* et *Arizona*), près de 10 millions de tortues étaient vendues chaque année, issues pour la plupart des fermes d'élevage (Louisiane) et 800.000 étaient importées d'Amérique Centrale, Thaïlande et Japon (Frye, 1981). En France, en Grande-Bretagne, au Japon, la mode des tortues aquatiques atteint des proportions considérables.

En France, aucune étude systématique n'a été effectuée. Une dizaine d'importateurs, essentiellement en région parisienne, semblent faire entrer plusieurs centaines de milliers de tortues aquatiques par an. 90% d'entre elles meurent la première année, faute de conseils à la vente et de soins appropriés.

##### B. But et limites de l'étude

Il s'agit de situer l'impact des chéloniens sur la santé humaine. L'étude sera surtout ciblée sur les tortues dites de compagnie, présentées de plus en plus fréquemment en consultation vétérinaire. A ce titre, elle va essentiellement concerner les chéloniens suivants :

---

Communication présentée lors du congrès annuel de la SHF à Orsay (19-22 juin 1991).

— tortues terrestres :

- T. grecque (*Testudo graeca*)
- T. d'Hermann (*Testudo hermanni*) (2 sous-espèces)
- T. boîte de Caroline (*Terrapene carolina*) (5 sous-espèces)
- T. des steppes (*Testudo horsfieldi*)
- T. à dos articulé (*Kinixys belliana nogueyi*)

— tortues aquatiques :

- Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*)
- T. de Floride ou tortue élégante (*Chrysemys* ou *Pseudemys scripta elegans*)
- Trionyx ou T. à carapace molle de Floride (*Trionyx ferox*)
- T. du Mississipi (*Graptemys zohni*)
- T. d'eau malaise (*Malayemys subtrijuga*)

## II. ZONOSES MINEURES

### A. Griffures et morsures

Elles s'observent surtout avec le genre *Chrysemys*, mais aussi avec les *Trionyx*, la Tortue happante (*Chelydra serpentina*), la Tortue vorace alligator (*Macroclermys*), la Tortue à cou de serpent d'Australie (*Chelodina serpentina*). Il en résulte des plaies avec possibilité de surinfection imposant nettoyage et désinfection systématiques. Comparées aux autres animaux domestiques (chiens, chats, rongeurs,...) porteurs de virus ou bactéries pathogènes pour l'homme, les tortues représentent cependant pour ce sujet, un danger mineur.

### B. Agents pathogènes rarement incriminés

Les tortues peuvent intervenir dans la transmission d'un certain nombre d'agents pathogènes. Le rôle potentiel des tortues dans cette transmission est néanmoins secondaire (Bourdeau, 1988). On peut citer :

— des bactéries : *Aeromonas aerophila* générateur de septicémies, de méningites ou de gastro-entérites, surtout chez les humains immuno-déprimés ; *Edwardsiella tarda* (Nagel *et al.*, 1982), *Proteus*, *Klebsiella*, *Enterobacter*, *Serratia*, *Alcaligenes*, responsables de gastro-entérites chez l'homme.

— des virus : les tortues peuvent héberger des virus pathogènes pour l'homme :

• le virus de l'encéphalite japonaise : certaines tortues aquatiques (*Trionyx sinensis*) possèdent des anticorps anti-virus (Shortridge *et al.*, 1975).

• le virus de l'encéphalite équine de l'ouest (W.W.E.) transmis par les moustiques (*Culex tarsalis*) a été retrouvé chez les tortues terrestres en Amérique du Nord.

— des rickettsies : *Rickettsia burnetti* agent de la fièvre Q chez l'homme est transmis par une tique qui peut être infectée par des tortues terrestres. L'infection expérimentale a été réalisée (Blanc *et al.*, 1959).

— des parasites :

Protozoaires (*Giardia*)

Cryptosporidies, Mycobactéries,

Tiques : *Hyalomma aegyptium* (Sud de l'Europe, Asie, chez *Emys orbicularis*, *Testudo graeca*).

### III. ZONOSE MAJEURE : LES SALMONELLOSES

Il s'agit de la première zoonose associée à l'élevage des reptiles. Les sauriens sont aussi parfois incriminés, ainsi que les lézards lorsqu'ils sont consommés crus comme au Viet-nam (Marx *et al.*, 1964), les serpents (*Heterodon*, *Crotalus pricei*, *Crotalus atrox*, *Crotalus ruber*, *Crotalus lapidus klauberi*, *Agkistrodon bilineatus*), et les amphibiens (Frye, 1981). Le terme de salmonellose doit être pris au sens large car il regroupe en fait l'infection provoquée par divers sérotypes de *Salmonella* et *Arizona*.

#### A. Les salmonelloses humaines

##### 1. Définition

Il s'agit de toxi-infections dues aux genres *Salmonella* et *Arizona*, germes gram- appartenant au groupe des Entérobactéries.

##### 2. Épidémiologie

###### a. Principaux vecteurs outre les tortues

Viande hachée de cheval surtout mangée crue (steak tartare), abats, charcuteries, oeufs et ovoproduits, fruits de mer, poissons, eaux polluées.

###### b. Rôle des tortues

De nombreux cas humains, et en particulier infantiles, d'origine chélonienne ont fait l'objet d'observations. Aux U.S.A. 20 à 25% des 2 millions de cas de salmonelloses humaines seraient dûs aux tortues, les premiers cas ayant été prouvés en 1963 (Lamm *et al.*, 1972). Au Japon près de 50% des tortues aquatiques sont porteuses de *Salmonella* (Okasaki, 1985). En France, une étude effectuée par la Direction Départementale des Services Vétérinaires de l'Isère (Mallaret *et al.*, 1990) a montré que 20% des tortues aquatiques en vente dans les animaleries étaient porteuses de *Salmonella* à l'état latent.

###### c. Tortues incriminées

Il s'agit principalement des tortues aquatiques (*Chrysemys*) mais aussi des tortues-boîtes et autres tortues terrestres. Des observations ont également été faites sur des tortues marines.

###### d. Mode de contamination

Elle se fait surtout par voie orale après manipulation de tortues, ce qui explique l'atteinte préférentielle des enfants de moins de 10 ans qui sucent leur pouce ou mangent sans avoir pris la précaution de se laver les mains. D'après Frye (1981) et Brogard (1987), l'eau contaminée en contact avec une coupure ou une égratignure cutanée peut représenter une source de contamination, ainsi que la voie conjonctivale. Il faut cependant souligner que l'on a beaucoup plus de risques de contracter une salmonellose en consommant de la viande, des laitages ou des ovoproduits, qu'en soignant des tortues.

##### 3. Aspect clinique

Après une incubation de 12 à 24 heures, a lieu une hyperthermie progressivement ascendante accompagnée de vomissements, diarrhée d'odeur fétide parfois sanguinolente, et douleurs abdominales.

L'évolution se fait en général vers la guérison en 2 à 3 jours sous traitement mais des complications sont possibles : déshydratation chez le nourrisson, méningites et arthrites chez les sujets immunodéprimés. Le traitement fait appel à une réhydratation associée à une thérapeutique spécifique (Tifomycine, Tétracyclines).

## **B. Les salmonelles chez les tortues**

Elles font partie de la flore digestive normale, les tortues étant très résistantes à ces germes.

### **1. Dans les conditions normales**

Les Salmonelles n'ont pas d'effet pathogène, le portage est chronique parfois sur plusieurs années (Vincent *et al.*, 1962). La fréquence de portage des *Salmonella* par les tortues aquatiques varie de 14% à 78,5% selon les auteurs. Plus de 200 sérotypes ont été retrouvés chez les tortues (Bartlett *et al.*, 1977) mais une vingtaine sont le plus souvent rencontrés. Parmi ceux-ci on peut citer : *Salmonella bokley*, *S. braenderup*, *S. eimsbuetti*, *S. hartford*, *S. heidelberg*, *S. java*, *S. livingstone*, *S. newport*, *S. panama*, *S. saint-paul*, *S. hubilaw*, *S. lichtfield*, *S. gold-coasti*, *S. pomona*, *S. rissen*, *S. arizonae*. Les *Salmonella* dites majeures (*S. typhimurium*, *S. para-typhi*) sont moins souvent citées mais signalées en France (Mallaret *et al.*, 1990) et leur transmission à des enfants immuno-déprimés a d'ailleurs été démontrée (Mallaret *et al.*, 1990).

La transmission entre tortues s'effectue par voie orale, les *Salmonella* pouvant résister très longtemps dans l'eau, ou par voie transovarienne. Les oeufs sont donc susceptibles d'être contaminés (Brogard, 1987).

### **2. En cas de stress**

Les *Salmonella* se multiplient, surtout chez les tortues aquatiques, se disséminent à partir du tube digestif, et sont émises en grande quantité. Elles peuvent également être à l'origine de signes cliniques en général frustes (anorexie, apathie, diarrhées) mais parfois septicémiques avec péritonite et foyers de nécrose (colon, foie).

### **3. Diagnostic différentiel**

La salmonellose chez les tortues sera à différencier des autres septicémies (aéromonose), de l'amibiase, des intoxications.

### **4. Isolement du germe**

Il peut surtout être fait par écouvillonnage cloacal et analyse de l'eau des bacs contenant les tortues. L'analyse de la nourriture, la recherche sur les oeufs, l'examen des fèces et de la peau représentent des méthodes complémentaires. Sur les tortues mortes des prélèvements doivent être effectués sur le contenu intestinal, le foie, la rate, les reins, les poumons, l'appareil génital. On peut améliorer la mise en évidence des *Salmonella* en "stressant" les tortues suspectes par déshydratation (Dupont *et al.*, 1978). L'affirmation de la contamination humaine d'origine chélonienne nécessite la mise en évidence de la *Salmonella* isolée simultanément chez l'humain et la tortue suspectée.

### **5. Traitement des tortues**

Il n'est pas conseillé de traiter les tortues, compte tenu de la quasi-impossibilité d'éliminer le portage des *Salmonella* (Bourdeau, 1988).

## C. Prévention des salmonelloses

### 1. Législation

Un certain nombre de pays ont adopté une législation sur le commerce des tortues, visant à éviter les salmonelloses.

Au Mexique une campagne d'information est actuellement mise en oeuvre pour lutter contre la consommation d'oeufs de tortue (10 millions par an).

Aux U.S.A. depuis 1972 les tortues commercialisées doivent provenir d'élevages "Salmonelle free" et il est par ailleurs interdit depuis 1975 de vendre des oeufs et des sujets de moins de 10 cm, entre états ou à l'intérieur des états, sauf à des fins scientifiques ou éducatives. Cette législation s'avère néanmoins insuffisante dans la pratique. Au Canada, 75% des échantillons d'eau de bacs de tortues étaient retrouvés infectés par une *Salmonella* ; des mesures semblables à celles adoptées aux U.S.A. ont été appliquées entre 1972 et 1975 (Dupont, 1978).

En France aucune liste officielle des distributeurs de tortues aquatiques n'existe actuellement et aucune législation n'en régleme la distribution. La législation a subi d'importantes modifications depuis la date de la communication. L'avis aux importateurs du 24/11/1991 a limité l'importation des tortues dites de Floride (*Chrysemys scripta elegans*) aux seuls individus mesurant plus de 15 cm dans leur plus grande dimension crânio-caudale sous couvert de l'avis favorable du Directeur des Services Vétérinaires du département où était situé l'établissement.

L'avis aux importateurs du 05/01/1992 abroge le précédent. Toute importation de tortues de Floride est désormais interdite, quelle que soit la taille. La vente reste par contre autorisée, dans la limite des conditions précisées par la circulaire ministérielle du 21/01/1980 qui prend en compte les risques de salmonellose. Une circulaire ministérielle du 21/01/90 (DQ/SVHA/c 30/n° 8011) précise des conditions de vente des tortues en gros et au détail ; la vente est interdite dans les poissonneries et dans les centres commerciaux à moins de 200 mètres d'un point de vente d'aliments destinés à la consommation humaine.

### 2. Prévention sanitaire

#### a. Quarantaine

Un bac de quarantaine est toujours conseillé pour introduire un nouveau sujet, au moins 15 jours et si possible 1 mois, avec une température et une lumière élevées. On peut vérifier en même temps l'absence d'ectoparasites et d'infection respiratoire. Dans la pratique, cette quarantaine s'avère peu efficace en raison du portage latent et chronique. Elle peut même constituer une fausse sécurité, au même titre que l'utilisation des antibiotiques et antiseptiques ou le filtrage des bacs, en reléguant au second plan les mesures d'hygiène élémentaires.

#### b. Alimentation des tortues

Il faut éviter de les nourrir avec des viandes d'abattoir saisies (du type poulets saisies aux U.S.A.) souvent porteuses de *Salmonella* (Brogard, 1988).

#### c. Règles d'hygiène strictes

Ces mesures sont primordiales.

Il est nécessaire de se laver les mains après manipulation des tortues, de ne pas porter ses doigts à la bouche. L'eau contaminée des bacs ne doit pas être

rejetée dans l'évier de la cuisine. Le bac à tortues doit être réservé aux seules tortues et placé hors de la cuisine ; il sera régulièrement et correctement désinfecté, ainsi que le sable et le gravier. Les antiseptiques suivants peuvent être utilisés : hypochlorite de sodium dilué, formol à 2 à 5%, sulfate de cuivre à 10%, permanganate de potassium 0,5 à 2%, chlorure de benzalkonium 0,5%. Au bout d'une heure, il faut rincer soigneusement pour éviter l'action caustique rémanente (Bourdeau, 1989). Il n'est pas nécessaire de laisser "vieillir" l'eau de ville 24 heures comme pour les poissons (Claro et Bourdeau, 1988).

#### IV. CONCLUSION

Amphibiens et reptiles et notamment les tortues constituent des réservoirs de bactéries pathogènes pour l'homme. L'extrême difficulté d'éradiquer l'état de portage sur ces animaux illustre le rôle des salmonelloses chéloniennes sur la santé humaine, surtout en ce qui concerne les animaux en captivité.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

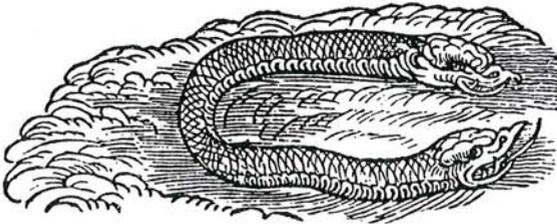
- ALTMAN, R., GORMAN, J.C., BERNHARDT, L.L., GOLDFIELD, M. (1972) — Turtle associated salmonellosis II. The relationship of pet turtles to salmonellosis in children in New-Jersey. *Am. J. Epidem.*, 95 (6) : 518-520.
- BLANC, G., ASCIONE, L., BESIAT, P. (1959) — Rickettsiémie expérimentale de *Testudo mauritanica* avec *Rickettsia burnetti* et infection de la tique *Hyalomma aegyptium*. *Bull. Soc. Path. exot.*, 52 : 564-567.
- BOURDEAU, P. (1988) — Pathologie des tortues - 1ère partie : examen clinique et maladies générales. *Le Point Vét.*, 20 (17) : 761-775.
- BROGARD, J. (1987) — Les maladies des reptiles. Ed. Point Vétérinaire, Maisons-Alfort. 336 p.
- CLARO, F., BOURDEAU, P. (1988) — Tortues d'eau douce et tortues terrestres, élevage et soins. Ed. Point Vétérinaire, Maisons-Alfort, 128 p.
- DUPONTE, M., MAKANURA, R., CHANG, E. (1978) — Activation of latent *Salmonella* and *Arizona* organisms by deshydration in red-cared turtels. *Pseudemys scripta elegans*. *Am. J. Vet. Rec.*, 39 : 187-194.
- FRYE, F. (1981) — Biomedical and Surgical Aspect of Captive Reptiles Husbandy, DAVIES, 156-159.
- LAMM, S.H., TAYLOR, A., GANGAROSA, E.J., ANDERSON, H.W., YOUNG, W., CLARK, M.K., BRUCE, A.R. (1972) — Turtle associated salmonellosis I. An estimation of the magnitude of the problem in the U.S.A. 1970-1971. *Am. J. Epidem.*, 95 (6) : 511-517.
- MALLARET, M.R., TURQUAND, O., BLATIER, J.F., CROIZET, J., GLEDEL, J., MICOUD, M., BERTAUDIÈRE, L., JOUET, B., CORBION, B. (1990) — Salmonelloses humaines en rapport avec les tortues aquatiques dans le département de l'Isère. *Rev. Epidem. et Santé Publ.*, 38 : 71-75.
- MARX, R., MILLE, R., CAPPONI, M. (1964) — Salmonelloses des lézards du Centre Viet-Nam. *Bull. Soc. Path. Exot.*, 57 : 936-940.

- NAGEL, P., SERRITELIA, A., LAYDEN, T.J. (1982) — *Edwardsiella tarda* gastro-enteritis associated with a pet turtle. *Gastro-enterology*, 82 (6) : 1436-1437.
- OKASAKI, R. (1985) — Salmonella carrier rate of pet turtles and the effects of disinfectants on *Salmonella*. *J. Jap. Vet. Med. Assoc.*, 38 (7) : 452-455.
- SHORTRIDGE, K.F., OYA, A., KOBAYASHI, M., YIP, D.Y. (1975) — Arbovirus infection in reptiles. Studies on the presence of Japanese Encephalitis Virus antibody in the plasma of the turtle *Trionyx sinensis*. Southeast Asia. *J. Trop. Med. publ. Hlth.*, 6 (2) : 161-169.
- VINCENT, J., HELL, R., LEMINOR, L. (1962) — Les *Salmonella* des tortues. Contribution à l'étude des *Salmonella* du Maroc. *Arch. Inst. Pasteur Tunis*, 37 : 187-194.

D. BOUSSARIE  
Clinique Vétérinaire des Épinettes  
118, Avenue Pierre Mendès-France  
02000 LAON (FRANCE)

## RAPPORTS DES COMMISSIONS

### • Rapport d'activité de la commission d'ethnoherpétologie et d'histoire de l'herpétologie (1990-1991)



La Commission s'est réunie le 14 décembre 1990, à Paris (Muséum national d'Histoire naturelle, Laboratoire d'Ethnobiologie-Biogéographie, salle A. Chevalier). Neuf membres étaient présents.

#### 1. Inventaire des connaissances et traditions populaires relatives à

#### l'herpétofaune dans (1) les pays européens francophones

Les démarches entreprises par MM. J. LESCURE et R. PUJOL en vue d'obtenir le support financier indispensable à la rétribution, sous forme de vacances, de l'opératrice de saisie chargée d'enregistrer sur support informatique les documents relevant de l'ethnoherpétologie conservés au Laboratoire d'Ethnobiologie-Biogéographie n'ont pas abouti. Dans ces conditions, le Service de L. BODSON (Séminaire d'histoire des connaissances zoologiques - Université de Liège) a entièrement pris à sa charge, depuis le 1er janvier 1991, le financement des prestations de Patricia FOURCADE. Une fois les modalités de fonctionnement définies, la collaboration est aussitôt entrée en vigueur et s'est poursuivie à l'entière satisfaction des parties concernées.

#### 2. Travaux (mémoires et thèses) en ethnoherpétologie

— Mme Véronique GROUZARD a présenté, avec succès, en octobre 1990, son mémoire de maîtrise consacré à *l'Étude ethnozoologique du crocodile dans l'art*.

— Les investigations se poursuivent auprès des éditeurs en vue de la publication de la thèse de Mme E. MONDINI, *Des Tortues et des Hommes. Evolution de l'image de la tortue en Occident, de l'exploitation à la conservation* (déc. 1989).

— Durant l'été 1990, Mme P. FOURCADE a procédé, non sans difficulté en raison de la canicule, à diverses enquêtes de terrain préliminaires à l'élaboration de sa thèse sur l'utilisation des thériacales et autres remèdes à base de vipère.

— A partir de son rapport sur la rumeur des lâchers de vipères, Mme E. REMY approfondit, en vue de sa thèse, l'étude de l'histoire des mentalités touchant les vipères.

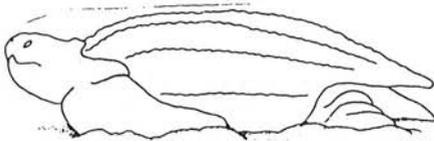
— Mme D. GODET a analysé les *Données écologiques, légendes et traditions populaires relatives à l'herpétofaune de la Somme* (101 pp.) en

préparation de sa communication inscrite au programme du colloque d'Amiens.

— Dans sa thèse de Médecine vétérinaire sur *l'Utilisation de la cistude en médecine et dans l'art culinaire* (Poitiers, 1990), pour laquelle il a consulté M. J. LESCURE, M. E. VERLEY a notamment examiné (pp.18-27) les emplois de la cistude en pharmacologie.

Liliane BODSON  
Présidente de la Commission

## • Rapport d'activité de la commission de protection (1990-1991)



COMMISSION DE PROTECTION

La Commission de protection s'est réunie le 30 juin 1990 lors des journées S.H.F. d'Amiens, et le 10 février 1991 à l'E.N.S. à l'occasion d'une réunion de la section parisienne et de celle du Groupe Cistude.

Il a été question du site du coteau d'Avron protégé par un arrêté de biotope à partir des travaux des AMIS NATURALISTES du COTEAU D'AVRON. La première réunion du

Comité Scientifique a eu lieu le 10 janvier 1991 à la mairie de Neuilly-Plaisance et sur le terrain. DUPRÉ, mandaté par le représentant y a présenté la S.H.F.

Il a été question ensuite de la Forêt de Fontainebleau. Une pétition (600.000 signatures) s'élevant contre la gestion du massif par l'O.N.F. a entraîné la constitution d'un comité scientifique présidé par le Pr. Jean DORST pour redéfinir un nouveau plan de gestion.

Le problème des reptiles et des amphibiens du massif de Fontainebleau est suivi de près par DORÉ.

Le sujet de la Convention de Berne a été évoqué. Cette convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe a été approuvée par le parlement (J.O. 28 Août 90). Selon cette convention, chaque pays signataire prend des mesures législatives et réglementaires appropriées et nécessaires pour assurer la conservation des espèces de la flore et de la faune sauvage énumérées dans les annexes I, II, III, notamment toute forme de capture, détention, et mise à mort intentionnelle, de commerce de détérioration et destruction des aires de reproduction ou de repos. Nous sommes étonnés cependant que la France maintienne sa réserve sur la Tortue Verte (*Chelonia mydas*).

Il a été question aussi des projets de Ferme de Crocodiles. Aucun dossier n'a encore été déposé en vue de l'obtention d'un certificat de capacité au Ministère de l'Environnement. Le projet élevage crocos semble "noyé" dans un projet de "safari-park".

Au sujet des Tortues Marines, Jacques FRETEY est allé en mission en Guadeloupe. Le préfet de l'île a promis un arrêté préfectoral, visant à protéger **entièrement** les Tortues marines dans ce D.O.M.

Pour les Tortues de Floride, Jean SERVAN et Alain VEYSSET, ont préparé un dossier sur la vente de ces tortues, visant à interdire l'entrée en France de spécimens en dessous de 15 cm. Le dossier présenté aux Ministères de l'Environnement et de l'Agriculture est toujours à l'étude.

Voici un bref résumé des principaux sujets évoqués cette année par la commission, d'autres furent évoqués plus succinctement, vous en trouverez les échos dans les compte-rendus rédigés après chaque réunion.

Le Secrétaire de la Commission  
Alain DUPRÉ

## • Rapport d'activité de la commission de terrariophilie (1990-1991)



Entre l'assemblée générale d'Amiens et celle d'Orsay, la Commission de terrariophilie s'est réunie à trois reprises (15-12-1990, 13-4 et 22-6-1991).

De cette année, il est possible de faire ressortir trois points importants.

D'une part, la commission a proposé la création d'une banque de sérums anti-venimeux. Cette idée a été accueillie avec le plus grand intérêt, tant du côté des terrariophiles que des médecins confrontés à des cas de morsure. La Commission Venins de la S.H.F. a été réactivée dans la foulée et prend en charge la suite du projet, qui nécessite en priorité une enquête sur la localisation des animaux venimeux en France.

D'autre part, le premier numéro du "répertoire des éleveurs et des espèces élevées" est paru. Si le nombre de terrariophiles ayant souhaité y figurer est faible, le nombre des espèces élevées, de spécimens et surtout de reproductions est très satisfaisant. Souhaitons que le numéro de l'année prochaine soit beaucoup plus riche.

Enfin, les terrariophiles ont été informés de la législation concernant la possession d'un certificat de capacité aux éleveurs d'animaux sauvages. Les terrariophiles sont donc priés de contacter la direction des services vétérinaires de leur département pour de plus amples informations. Les textes actuels d'application sont imprécis, mais le certificat est obligatoire pour les éleveurs d'animaux venimeux, de grande taille et protégés.

Parmi les autres activités démarrées durant cette année, il faut citer le "bulletin de liaison" entre membres de la S.H.F. Ce bulletin, dont le contenu exact est à définir, se démarquera du "Bulletin", à vocation scientifique. Il sera axé sur la publication d'informations pratiques. Ce projet aboutira sûrement l'année prochaine.

Une affiche informant le public sur les difficultés de l'élevage des reptiles et

des amphibiens va être réalisée. Son but est d'essayer de réduire les achats de reptiles, surtout par des personnes insuffisamment motivées (et compétentes aussi...).

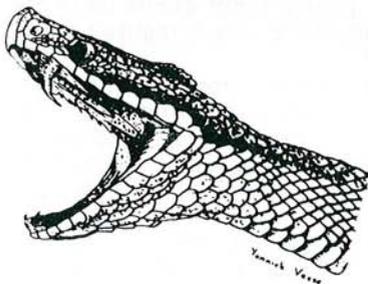
Les autres activités ou projets sont en sommeil, ou même en complète hibernation. Aucune notice d'élevage n'a été reçue, et les notes de terrariophilie n'ont que peu de succès. Le projet de traductions d'articles étrangers est provisoirement suspendu.

La circulaire d'annonces, qui a fêté sa cinquième année en Mai 1991, a atteint un rythme de croisière satisfaisant, et est évidemment maintenue.

En ce qui concerne le fonctionnement de la commission, son effectif était de 101 membres au 13/04/1991.

Patrick DAVID  
Juin 1991

## • Rapport d'activité du groupe Venins (1990-1991)



Dans le but de réanimer la Commission "Venins" sous l'égide du Bureau de la S.H.F., une première réunion des membres de cette Commission s'est tenue le 16 Mars 1991 à l'Ecole Normale Supérieure, rue d'Ulm à Paris. Au cours de cette réunion, un questionnaire a été élaboré afin d'établir anonymement un inventaire précis des espèces ophidiennes venimeuses détenues par les adhérents de la S.H.F. Cet inventaire, rappelons-le, a pour objectif de constituer une banque de sérums antivenimeux indispensables pour traiter les éventuels cas d'accidents consécutifs à des morsures graves.

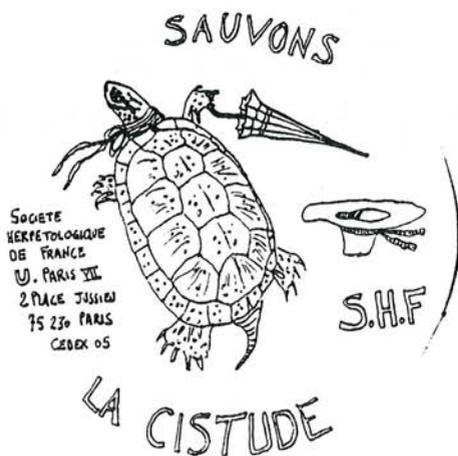
Lors de notre Assemblée Générale qui s'est tenue à Orsay cette année, nous avons rappelé l'intérêt de cet inventaire. Malheureusement, à l'heure actuelle, seulement 17 réponses nous sont parvenues, alors que les membres de la Commission "terrariophilie" semblaient particulièrement intéressés par cette initiative. Pour l'instant, étant donné l'insuffisance des réponses, nous ne pouvons mettre sur pied une réelle couverture sérothérapique.

Nous renouvelons donc notre appel auprès des membres de la S.H.F. qui ne l'ont pas encore fait, pour qu'ils répondent rapidement au questionnaire ci-joint.

Sans votre collaboration à tous, cet inventaire reste non significatif et le rôle de la Commission "Venins" serait inutile.

Jacques DETRAIT

## • Rapport d'activité du groupe Cistude (1990-1991)



Notre petit groupe, en liaison et accord avec l'ensemble de la Société, particulièrement la Commission de Protection, a engagé une action résolue pour limiter l'importation des "Tortues de Floride".

Le dossier s'est vu complété toute l'année par des contributions de plus en plus fondées par un travail de terrain et des interventions soutenues. Les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture ont été interpellés. Dans le 1er cas, nous avons eu droit à 5 mois de placard... Dans le second, une écoute sérieuse et un suivi de l'affaire qui doivent pouvoir aboutir à un texte officiel dans les semaines qui viennent.

Nous avons pris ce problème à coeur malgré les inerties rencontrées. La lettre de liaison du Groupe en a retranscrit les principaux moments, a servi d'appel, de recueil d'informations, de libre débat sur les choix tactiques. L'enjeu est, pour les protecteurs de la nature, capital, il s'agit d'arrêter un flot ininterrompu depuis 15 ans et mettre un terme à une aberration écologique et législative...

A mettre également au compte de l'activité du Groupe : une première réunion, le 16 février 1991, grâce à la Section Parisienne, première du genre malgré l'éloignement géographique des participants, avec des exposés de J. Servan et M. Cheylan, une douzaine de présents ; une prise de contact des équipes intéressées par la Cistude dans le midi par une visite de J. Servan ; la présentation à l'Assemblée Générale d'Orsay de l'exposition réalisée par la SEPRONAS grâce à Guy Naulleau (exposition toujours disponible pour une circulation nationale) ; enfin, un séminaire à la Motte Beuvron d'une quarantaine de personnes, organisé par Bruno Porlier, auteur d'un excellent BT destiné aux scolaires, avec la présence de Bernard Devaux, Jean Servan et moi-même le 19 octobre dernier, sur l'épineuse question de la limite Nord de répartition...

Voici résumé l'essentiel des activités du Groupe. Une année 1991 bien chargée donc, fructueuse, nous espérons attirer à la cause Cistude d'autres passionnés et une fois libérés du dossier "Floride", nous engager dans une liaison plus efficace du réseau, un travail de terrain, des conférences. toutes les propositions sont bienvenues, ainsi que les initiatives que nous tenterons modestement de répercuter au niveau national. Merci encore à tous ceux qui nous ont aidé dans ce travail.

Pour le Groupe Cistude :  
Alain VEYSSET  
Jean SERVAN  
Prise de contact :  
A. VEYSSET  
3 rue Archimède  
91420 MORANGIS  
Tel. : 69.34.27.56

## • Compte rendu des activités du club "Juniors" (année scolaire 1990-1991)



Comme chaque année, nous avons organisé pour les membres du Club "Juniors" des réunions pendant la mauvaise saison, et des sorties au printemps :

— le 13 octobre 1990, Patrick DAVID, terrariophile, a reçu de nombreux visiteurs très intéressés, auxquels il a présenté ses pensionnaires ophidiens.

— le 26 janvier 1991, Jean-Jacques BARLOY, cryptozoologue, a exposé ce que nous savons - ou plutôt ne savons pas - sur les reptiles mystérieux.

— le 24 mars 1991, les Amis des Coteaux d'Avron nous attendaient à Neuilly-Plaisance, suite à l'expérience qui avait paru positive l'année dernière. Échec total cette année : aucun jeune n'était présent.

— le 21 avril 1991, nous avons retrouvé Stéphane ROSSI au Parc-d'en-haut, en forêt de Rambouillet.

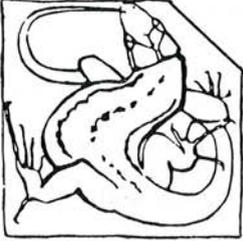
— le 26 mai 1991, la désormais traditionnelle sortie en forêt de Fontainebleau, guidée par Monique et Robert DORÉ, a clos les réunions de 90-91.

Nous sommes parvenus à organiser des rencontres dans des domaines variés, qui dans l'ensemble ont été accueillies avec intérêt, même si les dates n'étaient pas toujours favorables à la présence de nos herpétologues en herbe. Mais il reste difficile de prévoir des dates suffisamment à l'avance.

Le Club "Juniors" édite toujours la Muraille Vivante. Le N° 12 a été envoyé en octobre 1990, le N° 13 (rempli de jeux) en décembre, le N° 14 en mars 1991, et le N° 15 en mai.

Yannick VASSE

## RAPPORT MORAL 1990



Le rapport moral est l'occasion de faire, chaque année, l'état des lieux de toute association et d'en rendre compte à l'ensemble des adhérents.

L'année 1990 a été marquée par la sortie de l'Atlas herpétologique et la confirmation de la dimension internationale de la S.H.F., puisque nous avons des adhérents dans 4 continents sur 5 (seule l'Océanie ne compte pas d'adhérents), dans une vingtaine de pays.

Le nombre d'adhérents a repris une croissance ascendante, puisque nous approchons maintenant de 600 membres, ce chiffre reste assez relatif, car il est très sensible, d'une part à la rapidité avec lequel le secrétariat traite les nouvelles adhésions et procède à la radiation des adhérents en retard de cotisation. Autre point de satisfaction : nous avons maintenant très peu de pertes d'adhérents ("N'habite plus à l'adresse indiquée") en raison de la mise à jour régulière du fichier informatique, lorsque les adhérents nous communiquent leurs nouvelles adresses. Pour la France, le MINITEL permet de retrouver un grand nombre d'adhérents (dans la mesure où leur nom propre n'est pas trop commun), si bien que nous nous sentons tout démunis lorsque nous "perdons" un membre étranger.

Le point sur les commissions :

— **la commission d'Ethnoherpétologie et d'Histoire de l'Herpétologie** (Mlle BODSON), s'est réunie régulièrement au Muséum à PARIS (Labo. d'Ethnobiologie), pour son enquête sur les "Connaissances et traditions populaires relatives à l'herpétofaune des pays européens francophones". Continuez à lui envoyer vos observations ou souvenirs personnels ; si vous en manquez, pensez à rechercher auprès d'historiens locaux ou dans les bibliothèques régionales, dans "Arts et traditions populaires", dans les livres d'histoire ou de traditions régionales existants (il s'en publie beaucoup ces temps-ci !). C'est souvent beaucoup plus rentable que l'interview de personnes (je l'ai moi-même vérifié). Il en est de même pour le travail de recherche sur les rumeurs sur les lâchers de vipères, où l'exploitation de la presse régionale peut être efficace...

— **la commission Répartition** (J. CASTANET, R. GUYÉTANT) a publié l'Atlas herpétologique de France, magnifique ouvrage désormais en vente à la S.H.F. Maintenant, il faut passer à la dimension européenne.

— **La commission Terrariophilie**, sous l'impulsion de P. DAVID, est toujours aussi active ; elle regorge d'initiatives ; c'est d'ailleurs, par son effectif, la commission la plus importante de la S.H.F.

— **la circulaire d'annonces** (P. DAVID) est maintenant bien connue.

N'oubliez pas, si vous êtes intéressés, d'envoyer à P. DAVID une provision d'enveloppes affranchies au tarif "Lettre" ; pensez surtout à la renouveler régulièrement.

— **la section parisienne** (D. TROMBETTA en 1990, A. TEYNIÉ en 1991) réunit un groupe de fidèles avec des sujets variés, un samedi matin de chaque mois, à l'École Normale Supérieure, 46 rue d'Ulm. Lançons toutefois un appel à des conférenciers d'une part, à une assistance plus grande d'autre part, car plus de 230 circulaires sont expédiées chaque trimestre !

— **la commission Protection** (J. LESCURE, assisté par A. DUPRÉ) a une activité tout à fait soutenue, bien souvent orientée sur la protection des biotopes.

— **le groupe Cistude** (A. VEYSSET) diffuse régulièrement à ses membres sa lettre du groupe "Cistude", dont certaines informations mériteraient publication dans le Bulletin. Ce groupe est particulièrement actif pour le recrutement de nouveaux membres.

— **le Club "Junior"** a été repris par Mlle Y. VASSE, aidée par M. LE DU, et ses activités se poursuivent. Rappelons que tout membre actif du Club Junior devient membre de la S.H.F. lorsqu'il atteint 16 ans. Mais là, nous constatons de grandes déperditions, faute d'une gestion satisfaisante de l'âge des juniors. Rappelons que nul ne peut être membre du club Junior après 16 ans, à l'exception des membres de la S.H.F. qui y jouent un rôle d'animation, et que "Muraille Vivante" reste une publication interne au Club, non susceptible d'abonnements au profit de personnes extérieures au Club.

— **la Commission "Venins"** doit démarrer début 1991 : elle se structure actuellement comme un groupe d'experts en mesure de faire avancer les problèmes. Donc, son accès reste limité et soumis à l'agrément de son responsable (J. DETRAIT) ; par contre, elle ne manquera pas d'informer l'ensemble des membres de la S.H.F., à commencer par les terrariophiles, de tout progrès significatif.

Sous la réserve mentionnée ci-dessus à propos de la commission "Venins", tout membre de la S.H.F., où qu'il réside, peut participer à la commission de son choix, à condition de contribuer à son travail (y compris par courrier). Le nombre de commissions auxquelles peut participer un adhérent a été limité à 2 (non compris les sections locales), car nous nous sommes aperçus que s'inscrire à toutes les commissions aboutissait, en pratique, à ne participer à aucune... Si l'une de vos inscriptions antérieures n'a pas abouti, écrivez au responsable de la commission qui vous intéresse (adresses dans le Bulletin), avec copie au Secrétaire général pour inscription au fichier.

— **Le Bulletin de la S.H.F.** (VERNET, GUYÉTANT *et al.*), à la fois un périodique d'une haute tenue scientifique, dans sa première partie, et un échange d'informations à l'intérieur de la S.H.F. dans sa deuxième partie, a beaucoup souffert dans sa régularité de parution d'une concurrence avec l'Atlas au sein de l'imprimerie de l'Université de Besançon. Désormais, il recommence à résorber son retard. Reconnu comme un véritable Bulletin scientifique, il reste à un coût modique, tout en étant apprécié du plus grand nombre. Que tous essayent de fournir des articles : ainsi, son contenu paraîtra plus équilibré...

**Les Journées Annuelles de 1990, à Amiens** ont été un succès, grâce à l'organisation assurée par notre dévouée adhérente, Christine MORRIER, qui a su mobiliser nombre de ressources locales au profit de la S.H.F., dont ce fut réellement le premier congrès dédié à la culture inspirée par l'herpétologie.

Merci encore à Christine MORRIER pour ce Congrès en tous points remarquable.

Passons maintenant aux problèmes :

1) une S.H.F. de plus de 600 membres devient une machine lourde à gérer. Il convient en particulier de ne pas multiplier les catégories ou sous-catégories nécessitant un traitement particulier parfois pour très peu de membres concernés... A l'avenir, il faudra séparer le secrétariat traditionnel (courrier, comptes-rendus de C.A. et d'A.G.) de la gestion informatique des adhérents. Le cumul des deux est devenu trop lourd pour être assuré par une seule personne.

2) les délais de réponse à des demandes de renseignements ou d'admissions qui parviennent directement à notre siège social (Université PARIS 7) demeurent excessifs.

3) la réduction des délais d'admission des nouveaux adhérents est le souci constant de votre C.A., qui est bien conscient que la recherche de deux parrains est un véritable obstacle, surtout pour ceux qui résident hors de la région parisienne.

4) l'accueil au sein de la S.H.F. une fois l'admission prononcée, laisse beaucoup à désirer, puisque la correspondance personnalisée d'accueil ne peut être faite actuellement qu'une fois par an.

5) le taux de renouvellement élevé au sein de la S.H.F. : bien qu'il soit traité près de 100 admissions par an, le nombre des adhérents actuels ne s'élève que du quart ou du tiers chaque année. Cela provient des radiations pour non-paiement de la cotisation et de démissions, beaucoup plus rares.

Les départs proviennent de deux sources principales :

- soit de personnes ayant appris l'existence de la S.H.F. par livres ou revues et qui n'y trouvent pas ce qu'elles attendaient ;
- soit d'étudiants en Biologie qui ne se sentent plus concernés par l'herpétologie et font des choix en raison de leurs moyens financiers restreints.

Une chose que nous ne pourrons jamais faire dans nos documents, c'est décrire la convivialité de nos Journées annuelles, bien connue de nos adhérents les plus anciens...

Le 20ème anniversaire, en 1991, ne fera sans doute pas mentir cette tradition.

Nous avons en effet la prétention d'être une société scientifique où l'on ne s'ennuie pas...

Enfin, je souhaite bon courage au futur Secrétaire général qui me succédera en juin 1991.

Longue vie à la S.H.F. Merci à vous tous.

Jean-Marc FRANCAZ

## EFFECTIFS DES DIFFÉRENTS GROUPES ET COMMISSION

(selon renseignements en ma possession au 21/06/91)

**N.B.** Les Membres du C.A. sont réputés appartenir à tout et ne sont donc pas comptabilisés dans les effectifs des groupes et commissions - sauf membres du C.A. demeurant en Ile de France pour la section parisienne -.

NOM et EFFECTIF :

REMARQUES :

@ Section Parisienne

237

B Section belge

(Belgique + départements Nord France) (n'a pas démarré)

37

Conseil d'administration.

14 (dont 2 membres d'honneur)

Ethnoherpétologie.

47

dont 9 extérieurs à la S.H.F.

Juniors

23

20

adhérents simples, auxquels il faut ajouter :  
abonnés au Bulletin. Fournir dates de naissance  
pour tous ; prévoir un bulletin d'adhésion, type  
S.H.F., mais simplifié.

Lecture (comité)

10

Protection

82

Groupe Cistude, codifié K

43

Répartition

57

Terrariophilie

114

Venins

17

EFFECTIF SHF : 600 (non compris les Juniors et les abonnés) (dont  
17 membres ne recevant pas le Bulletin)

SERVICE DU BULLETIN : 640

ANNONCE DU CONGRÈS ANNUEL HORS S.H.F. et service du bulletin : 67

## RAPPORT DES TRÉSORIERS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1991



L'année 1990 a été une année peu ordinaire pour notre Société est les comptes qui vous sont présentés reflètent cette situation.

La publication de l'Atlas a entraîné un gonflement des dépenses mais aussi une augmentation des recettes. On peut dire, et nous y reviendrons, que la sortie de l'Atlas nous a obligé à changer de dimensions.

Les comptes font apparaître un excédent de 41.083,63 FRF. Avant de s'en réjouir, notons deux faits importants :

- 1) A la fin de l'année, l'Atlas n'était pas intégralement payé.
- 2) Le retard pris dans la publication du Bulletin a permis à celui-ci d'être excédentaire, dans la mesure où les membres ont payé leur abonnement et n'ont rien reçu en contrepartie.

Le loi ne nous permettant pas de faire des provisions, ni dans un sens ni dans l'autre, il est évident que la situation au 31/12/1990, que les comptes font apparaître, n'est pas le reflet exact de la réalité.

C'est pourquoi, nous avons annexé une situation de la société au 31 Mai 1991 qui vous permettra de vous faire une idée plus claire.

Vous y verrez notamment que les cinq premiers mois ont vu apparaître un déficit de plus de 30.000 FRF puisque nous avons fini de payer l'Atlas et que nous avons payé en 1991 les premières factures des Bulletins de 1990.

Vos trésoriers ont tenu votre Conseil informé régulièrement de la situation de la Société, ce qui a permis à vos Administrateurs de prendre certaines mesures que nous allons vous détailler.

**1) Informatisation de la Trésorerie** : la comptabilité de la SHF est désormais totalement informatisée dans le même format que le secrétariat. Un poste informatique SHF existe chez le trésorier-adjoint. Nous avons écrit un programme SHF qui permet, sous DBase3 Plus, d'émettre factures, reçus de cotisations, attestations de dépenses, etc... Le surcroît de travail qu'a nécessité cette informatisation n'a été possible que parce que Michel LEMIRE a bien voulu continuer à se charger d'une partie du travail jusqu'à la fin de l'année 1990.

**2) Information des Membres** : grâce à l'informatisation, nous avons pu vous adresser régulièrement vos reçus de cotisations qui vous tiennent informés de

vosre situation à l'égard de la SHF. Vos commandes de livres ou d'Atlas ont été honorées en général dans la semaine qui a suivi leur réception et la coordination entre les Trésoriers et le Secrétaire est maintenant parfaitement rodée et régulière. Certains d'entre vous ont trouvé que nous devenions très administratifs. C'est qu'avec plus de 600 membres, nous avons de plus en plus de difficultés à traiter les cas particuliers.

**3) Situation de l'Atlas :** l'Atlas est intégralement payé. Nous avons pu le faire sans toucher au compte bloqué sur lequel nous avons versé les subventions. La SHF dispose donc d'une réserve d'environ 80.000 FRF. Ceci a été rendu possible grâce aux membres qui payent leur cotisation à la date prévue. Qu'ils en soient remerciés.

**4) Situation du Bulletin :** votre Conseil ayant jugé qu'il était prioritaire que le Bulletin rattrape au plus vite le retard accumulé, nous avons dû dégager des vacances pour deux personnes qui ont aidé Roland Vernet. Les délais de parution des numéros de 1990 devraient être raccourcis mais de ce fait, nous aurons à payer en 1991 au moins 5, sinon 6 numéros. Il est à prévoir alors que le compte du Bulletin redeviendra déficitaire.

## L'AVENIR DE LA SHF

Le développement de la Société ne sera pas sans poser de problèmes. Pour nous, Trésoriers, nous en voyons au moins deux :

**1) Le développement des charges de gestion :** l'accumulation du travail, à tous les niveaux, a conduit votre conseil à dégager des heures de vacation pour aider : le Président à répondre au courrier (2 h de vacances par semaine), les Trésoriers à faire les paquets et à répondre aux Membres (2 h de vacances par semaine) et la rédaction du Bulletin à rattraper son retard (4 h par semaine). En outre, si nous vous tenons informés, c'est en vous écrivant et nos charges de papeterie et de PTT augmentent sensiblement.

Bien que vos administrateurs se dépensent sans compter (et le travail exceptionnel accompli par notre Secrétaire sortant en est la preuve), la Société devient lourde à gérer et seul son développement permettra d'alléger cette gestion.

**2) Le développement du Bulletin :** le Bulletin est un peu notre vitrine. C'est pourquoi, non seulement nous pensons que les dépenses engagées pour lui permettre de sortir les numéros en retard sont justifiées mais encore que la nouvelle présentation du Bulletin contenant notamment une partie "Informations-Vie de la Société" mérite aussi l'engagement de nouvelles dépenses. Or, notre budget nous permet, pour l'instant, de dégager des vacances supplémentaires, afin que le Bulletin reflète ainsi la composition de la SHF, sans perdre pour autant sa grande valeur scientifique.

Votre Bulletin sera donc à nouveau déficitaire en 1991. Ceci demande un effort. Le développement du Bulletin sera en grande partie financé par les réserves dont nous disposons, mais aussi par les premiers bénéfices de l'Atlas.

Vous nous pardonnerez ce rapport à cheval sur le passé et l'avenir. Cela est

dû à la situation particulière de cette année puisque 1991 va devoir payer une partie de 1990 et permettre en même temps le développement des années qui viennent. Cela est dû au fait que vous avez eu cette année trois trésoriers puisque Michel LEMIRE a accepté de gérer la Société jusqu'en Décembre pour nous permettre de nous consacrer à l'informatisation.

A ce jour, la situation de notre Société est saine. Elle le demeurera aussi longtemps que les cotisations rentreront en temps et en heure et aussi longtemps que nous continuerons à accueillir en son sein de nouveaux membres motivés par la connaissance et la protection de nos petites bêtes préférées.

Les Trésoriers  
Bernard EMLINGER  
Raymond CHABAUD

Déc.90

DÉTAIL DES RECETTES DE L'ANNÉE

Régularisation CCP		30,00
Ventes Congrès Amiens		1 615,00
VENTES DE LIVRES ET BROCHURES		20 466,95
Les Lézards de France	0,00	
Les Serpents de France	855,00	
Les Amphibiens de France	650,00	
Articles venin Chippaux	120,00	
La Hulotte (n° Crapaud accoucheur + Tortue)	0,00	
Vie des Rept. de France centrale (Rollinat)	280,00	
Reproduction Reptiles (Matz)	30,00	
Fascicules élevages (Baron)	0,00	
Serpents de Guyane	110,00	
Serpents du Laos	330,00	
Atlas répartition	18 056,95	
Atlas Rept-Amphib. Bretagne	35,00	
DEPOT LIVRES S.F.F.		0,00
encart publicitaire dans Bulletin	0,00	
Bibliographie de l'Herpétofaune française	0,00	
VENTES DIVERSES :		5 670,00
Affiche Reptiles et Amphibiens	80,00	
Vidéo-cassette Amphibiens	0,00	
Publications (anciens n° du bulletin)	2 560,00	
Autocollants S.H.F.	25,00	
Cassette "Chants Amphibiens"	500,00	
Lézards Guyane	270,00	
Faune Sahara	1 165,00	
Promenades naturelles	95,00	
Ptérodactyle rose	975,00	
AUTRES PRODUITS :		4 226,16
Maison de la Nature Troyes	520,00	
Retour chèque BODSON	1 204,00	
CAMIF	2 502,16	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION :		44 657,00
1° MINISTÈRE de l'environnement :		
Enquête répartition Reptiles et Amphibiens	15 000,00	
2° COTISATIONS versées par les membres :		
Cotisations année 1987	100,00	
Cotisations année 1988	1 010,00	
Cotisations année 1989	7 460,00	
Cotisations année 1990	20 212,00	
Cotisations année 1991	875,00	
Cotisations année 1992	0,00	
PRODUITS ACCESSOIRES :		20 000,00
Versement souscription Atlas répartition	20 000,00	
Subvention Congrès Amiens	0,00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS (à reverser)		0,00
Souscription Tortue des Maures (SOPTOM)	0,00	
TOTAL RECETTES SOCIÉTÉ		96 665,11
Solde C.C.P. au 01/01/90		20 743,83
TOTAL RECETTES BULLETIN		32 746,50
TOTAL RECETTES		150 155,44
TOTAL RECETTES SOCIÉTÉ		96 665,11
Solde C.C.P. au 01/01/90		20 743,83
Solde C.N.E. au 01/01/90		25 471,89
VERSEMENT DU BULLETIN		14 386,38
PRODUITS FINANCIERS		0,00

## DÉTAIL DES DÉPENSES DE L'ANNÉE

Chèques impayés		427,50
ACHAT LIVRES-BROCHURES :		2 334,98
Les Serpents de Franche	0,00	
Les Amphibiens de France	0,00	
Maladies des Reptiles (Point Vêto)	0,00	
Tortues d'eau douce et terrestres (Point Vêto)	1 125,00	
Serpents de Guyane (ORSTOM)	0,00	
Serpents du Laos (ORSTOM)	1 209,00	
REMBOURSEMENTS AU S.F.F.		0,00
Livre rouge des espèces menacées	0,00	
Bibliographie de l'herpétofaune française	0,00	
ACHATS ET RÉALISATIONS DIVERS		6 436,95
Affiche Reptiles et Amphibiens	0,00	
Dépliant livres et brochures S.H.F.	0,00	
Cassette "Euprocte"	200,00	
Badges Club Junior	3 062,25	
Autocollants WWF	220,00	
Editions Chabaud	2 954,70	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES :		3 246,80
CHARGES :		62 825,07
CAMIF (secrétariat)	2 502,16	
Frais de Conseil	9 296,00	
Frais de Colloques - Stand S.H.F.	75,00	
Frais comptabilité	1 926,50	
Journées annuelles 1990 Amiens	5 798,00	
Stage Juniors (assurance, cotis. CPN)	160,00	
Frais Atlas	43 067,41	
AUTRES CHARGES :		8 302,49
ACTIVITÉS INTÉGRÉES :		
Section parisienne S.H.F.	3 219,15	
Enquête Répartition Reptiles-Amphibiens	0,00	
Cartographie européenne	0,00	
Commissions internes de la S.H.F.	2 657,17	
Club Juniors S.H.F.	2 426,17	
Groupe Audio-Visuel	0,00	
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS :		7 137,90
Honoraires Avocat	0,00	
Frais postaux et télécommunications	5 632,90	
Services bancaires et assimilés	5,00	
Cotisations versées et concours divers	1 500,00	
TOTAL DÉPENSES SOCIÉTÉ		90 711,69
Disponible trésorerie	5 9653,42	
TOTAL DÉPENSES BULLETIN		18 360,12
TOTAL DÉPENSES		109 071,81
SOLDE CCP au 31/12/90		41 083,63
TOTAL DÉPENSES		90 711,69
SOLDE CCP au 31/12/90		41 083,63
Solde CNE au 01/01/90		25 471,89
TOTAL GÉNÉRAL		157 267,21

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du samedi 22 juin 1991 (Faculté des Sciences, 91407 Orsay)**

Séance ouverte à 14h40

### **I. Constitution du bureau de l'Assemblée, de la Commission de Scrutateurs et du Collège des Commissaires aux Comptes**

Bureau :

Président : J. LESCURE (Président S.H.F.)  
Secrétaire : J-M. FRANCAZ (Secrétaire sortant)  
P. DAVID (Secrétaire-adjoint)

Scrutateurs : MM. P. CROCHET, J. DETRAIT, M. LEMIRE. Le bureau de vote pour le renouvellement du C.A. est ouvert pendant l'A.G.

Commissaires aux comptes : MM. J. BOISARD, O. GROSSELET.

### **II. Adoption du P.V. de l'Assemblée générale d'Amiens (1990)**

(cf. Bulletin de la S.H.F., n°57, pp.66-69). Unanimité.

Avant de passer à la lecture du rapport moral, le Président Jean LESCURE rappelle qu'il s'agit de l'Assemblée générale du 20ème anniversaire puisque la Société Herpétologique de France (S.H.F.) a été fondée en 1971 à ANGERS par Gilbert MATZ et Guy NAULLEAU.

En 20 ans, elle est passée d'une cinquantaine de membres à près de 600 membres.

Quelques dates :

1973 : création des premières commissions.

1975 : création de la section parisienne

1er stage herpétologique

création du Bulletin de la S.H.F. (n°1, janvier 1975)

1983 : création de la commission Terrariophilie, du groupe Cistude et de la commission d'Ethnoherpétologie.

1986 : création du Club Junior.

### **III. Présentation du Rapport moral 1990**

par le Secrétaire sortant, J.-M. FRANCAZ, qui donne lecture du document (voir annexe).

Lors de la discussion, A. VEYSSET insiste pour un bulletin plus ouvert à tous. G. NAULLEAU pose le problème du choix s'il est demandé plus de 2 commissions.

Concernant un bulletin plus ouvert, la question sera évoquée plus loin. Concernant le nombre de commissions, le secrétaire précise que, pour un nouvel adhérent, il valait mieux qu'il choisisse 2 commissions. Rien ne s'oppose à ce qu'un adhérent actif dans 2 commissions participe à une 3ème, voire une 4ème...

### **Vote du Rapport moral : adopté à l'unanimité**

Le Président remercie J.M. FRANCAZ, secrétaire sortant, pour son travail et son dévouement pendant son mandat de secrétaire.

### **III. Lecture du Rapport financier (voir p. 43-44 )**

Le rapport financier est lu par le Trésorier-adjoint Raymond CHABAUD, qui rappelle que pendant l'année, 3 Trésoriers (Michel LEMIRE, ancien Trésorier, Bernard EMLINGER, Trésorier et lui-même, ont contribué aux comptes de la S.H.F.

H. MAURIN demande le nombre d'Atlas vendus : environ 250 ex. depuis octobre 1990, plus environ 400 en souscription. Les exemplaires remis au Secrétariat Faune-Flore du Muséum ont été distribués aux Directions Régionales de l'Architecture et de l'Environnement.

Rapport des Commissaires aux comptes, lu par J. BOISARD : "Les comptabilités sont très bien tenues et il n'y a pas de remarques particulières à faire sur les comptes de l'exercice 1990".

Le rapport financier est adopté à l'unanimité, l'A.G. donnant quitus au Trésorier.

### **IV. Élections pour le renouvellement du Conseil d'administration : proclamation des résultats**

Rappel du nombre de postes à pourvoir (3), du nombre de candidats et de leur nom :

Sortants non rééligibles : J.-M. FRANCAZ

Sortants rééligibles : B. EMLINGER, D. TROMBETTA.

4 candidatures ont été reçues en temps utile par le Secrétaire général.

Candidats : MM. Vincent BELS (Belgique), Bernard EMLINGER (77), Jacques FRETEY (10), Daniel TROMBETTA (77).

Le nombre de sièges à pourvoir est de trois.

Les bulletins doivent donc compter au plus trois noms.

Votants : 134

Suffrages exprimés : 131

Ont obtenus :

M. V. BELS :	94 voix	Élu
M. B. EMLINGER :	100 voix	Élu
M. J. FRETEY :	82 voix	
M. D. TROMBETTA :	108 voix	Élu

## V. Proposition de modification des statuts de la S.H.F.

Le Conseil de la S.H.F., considérant les règles d'admission, et notamment le double parrainage, propose de nouvelles modalités d'admission, résumées par R. CHABAUD :

— pendant une période probatoire, le future membre (POSTULANT), inscrit sur avis du C.A. :

- cotise
- reçoit le bulletin à tarif adhérent
- reçoit les informations
- peut participer aux commissions
- ne vote pas en A.G.
- n'est pas éligible.

— après cette période probatoire, après parrainage (deux parrains) et avis du Conseil, acquisition de la qualité de MEMBRE. Le futur membre inscrit sur avis du C.A. :

- cotise
- reçoit le bulletin au tarif adhérent
- reçoit les informations
- peut participer aux commissions
- vote en A.G.
- est éligible
- peut prendre des responsabilités.

Dispositions applicables à partir du 1er octobre 1992 pour les adhésions au titre de 1992.

(le terme POSTULANT est apparu au cours de la discussion et a été retenu au titre de la rédaction définitive).

J. CASTANET pose la question de l'utilisation du label S.H.F. : il sera précisé dans les reçus que nul (postulant ou membre) ne doit utiliser le label S.H.F. (sauf responsabilité confiée par le C.A.).

Mise aux voies des articles modifiés :

Article troisième : Composition de la Société - Cotisations :

La société est composée de POSTULANTS et de MEMBRES.

3-1. Est considéré comme Postulant, sur proposition du Conseil, toute personne physique ou morale en faisant la demande et acquittant la cotisation annuelle. Les postulants bénéficient de tous les services de la Société. Ils ne sont pas éligibles dans les instances de la Société et ne peuvent prétendre à aucune responsabilité formelle ou informelle, telles que délégations de pouvoirs, responsabilités dans les commissions, etc...

3.2. Est considéré comme Membre, sauf décision du Conseil, tout postulant qui, après une période probatoire de trois ans, est accepté comme tel par le Conseil d'administration. Seuls les Membres votent et sont éligibles. Tout nouveau membre doit être présenté par deux membres.

3.3. Le montant de la cotisation est proposé chaque année par le Conseil

d'administration et fixé par l'Assemblée Générale. Il est identique pour les Membres et les Postulants.

Unanimité, moins 2 abstentions.

Article quatrième : Radiations.

La qualité de Postulant ou de Membre se perd par non-paiement de la cotisation, par démission ou par radiation. La radiation des postulants ou des membres peut être prononcée pour motif grave, après qu'il ait été demandé à l'intéressé de s'expliquer. Le Conseil d'administration a autorité pour réintégrer un membre ou un postulant dans la Société.

N.B. : Le Conseil examinera tous les cas particuliers de gens vivant de la commercialisation abusive d'Amphibiens et de Reptiles et pourra envisager l'exclusion (décision du Conseil de la S.H.F. en date du 31/1/1976)

Unanimité, moins 1 abstention.

## **VI. Comptes-rendus des commissions et groupes de travail**

### **A. Commission Répartition**

2400 observateurs ont envoyé des données pour l'Atlas. L'Atlas continue au sein de la S.H.F. et au sein du Ministère de l'Environnement par l'observation du Patrimoine Naturel. L'Atlas continue grâce à l'informatique du Secrétariat Faune-Flore. Les Espagnols sont en train de faire un atlas.

### **B. Commission de Terrariophilie**

Rapport présenté pour l'année 1990 par P. DAVID.

### **C. Commission Venins**

J. DETRAIT présente le travail actuel de la commission. Le questionnaire "Venins" est diffusé à tous les membres et abonnés de la S.H.F. Il est diffusé également à l'ensemble des vivariums et parcs zoologiques de France.

### **D. Commission d'Ethnoherpétologie**

Le compte-rendu est présenté par J. LESCURE. M. LEMIRE rappelle que cette commission est celle qui reçoit le plus d'argent de la S.H.F.

### **E. Groupe Cistude**

A. VEYSSET rapporte sur la question des Tortues de FLoride. Après discussion sur l'expansion de cette tortue introduite qui menace la faune locale. J. LESCURE remercie le groupe Cistude pour le travail fourni sur cette question (dossier constitué).

### **F. Club "Juniors"**

Rapport présenté par Y. VASSE. Diminution de l'effectif, car renouvellement pas tout à fait suffisant. 6 conférences et sorties en 1990.

## **VII. Prochaines journées annuelles**

Pour 1992, Journées annuelles à SIGEAN (Réserve africaine), dans l'Aude, M. J. BOISARD étant l'organisateur. Thèmes principaux : Herpétofaune

méditerranéenne ; Élevage des Amphibiens et des Reptiles. Le Laboratoire Arago (66-BANYULS) sera à associer.

Date fixée : du mercredi 1er au samedi 4 juillet 1992.

Possibilité de logement en bungalows à la semaine (du samedi au samedi) ou à la journée, et possibilité de camping.

Arrhes : 200 F (à l'ordre Association de la Réserve africaine). Le Secrétaire assurera la plus large diffusion dès août 1991.

Pour 1992, la proposition de SIGEAN est confirmée par l'A.G.

Pour 1993 : invitation de la Tunisie. Il y a en Tunisie une opportunité avec l'Université du Sud, en commençant par un colloque à Tunis "Venins, traitements", suivi d'un congrès à Gafsa sur le thème "Faune saharienne et tunisienne", avec hébergement en cité universitaire. Époque préférable : de Pâques à mai 1993 (pendant les vacances de Printemps).

Également pour 1993, une proposition à Cannes...

### **VIII. Question d'un 2ème bulletin**

Sous forme d'un supplément au Bulletin de la S.H.F. (envoi en 2 fascicules).  
Contenu : informations, coupures de presse.

La couverture devra être différente.

Mme Nathalie COLLE apportera son concours. Il s'ajoutera à celui des deux personnes qui assurent le secrétariat de rédaction.

Actuellement le Bulletin coûte 13,5 c la page pour un tirage à 800 ex. La barre des 1000 ex. reste un objectif à atteindre pour diverses raisons.

L'amélioration du Bulletin est possible pendant 2 ans sans mettre en péril les finances de la société. C'est une expérience qu'il faut tenter.

N. COLLE indique que le Bulletin de la S.H.F. est incompréhensible pour certains non-scientifiques.

B. LE GARFF donne l'exemple du succès de PENN AR BED, en Bretagne, avec articles scientifiques, doublé d'un bulletin de liaison, pour les 2300 adhérents de la Société d'Étude et de Protection de la Nature en Bretagne.

Le C.A. est donc chargé d'étudier la question du supplément au Bulletin dans les meilleurs délais.

### **VIII. Clôture des Journées S.H.F.**

L'Assemblée Générale, par ses acclamations, adresse ses félicitations et remerciements à Jacques HOURDRY pour la remarquable organisation de ces Journées Annuelles 1991.

Fin de l'A.G. à 19h00.

Le Secrétaire sortant,  
Jean-Marc FRANCAZ

Pour approbation, le Président  
Jean LESCURE

## VIE DE LA SOCIÉTÉ

### • Liste des nouveaux membres

#### — Admissions de nouveaux membres (39) (le 20 janvier 1990)

ABIVEN marc (92), ABOVILLE (d') Pascale (75), AUDRU Stéphane (92), BARON Florence (49), BAUER Aaron (USA), BENIMELLI Alain (51), BRANA VIGIL Florentino (Espagne), CAMPBELL Jonathan (USA), CARTON DE GRAMMONT Sébastien (79), COUSIN Pascal (62), DONOVAN Rupert (GB), DOURNON Christian (54), DUBRON Denis (62), FAFIN Luc (79), FERRAND Thierry (13), FOUGEIROL Luc (26), GELDOFF Jean-Jacques (59), GELINEAU Olivier (78), GUERIN Pascal (79), HAUTE Jean-Luc (22), LAVIGNE Loïc (33), LEFEVRE Franck (78), LEMONNIER Emmanuel (27), LERMITTE Abel (65), LUCA Luiselli (Italie), MANLIUS Nicolas (92), MARROT Lucile (13), MC DIARMID (USA), MENARD Daniel (22), MOULON Sylvie (92), OCHEM Florence (25), PERANO Francis (11), RAAD Valérie (92), REGULEZ FERNANDEZ Octavio (Espagne), RIBERPREY Laurence (92), POUJON Bernard (11), TAHIRI Zoubir (91), TCHARTILOGLOU Jean-Jacques (78), VAUCOULEUR Thomas (91).

#### — Admissions de nouveaux membres (8) (le 8 décembre 1990)

Sont admis (ou régularisés) :  
BAUD Didier (74), BRIALMONT Marcel (B), CERDAN Philippe (973, Guyane), DENOEL Mathieu (moins de 20 ans) (B), HUGUENY Pierre (18), LELONG Didier (60), PELLICER Philippe (95), Mme PERRIN Françoise (75), Mlle SANFACON Anne (Canada).

#### — Admissions de nouveaux membres (10) (le 19 janvier 1991)

EVAIN Laurent (35), GRAFFIN Vincent (91), GREGOIRE Stéphane (35), POINTEREAU Philippe (31), PUJOL Raymond (75), RICHER Nicolas, ex-junior (21), TREPART Olivier (35), TRUTT Rémy (69), URBANI Jean-Marc (B), VINCENT Patrice (94).

## INFORMATIONS

### Herpétologie Européenne

#### • **Ile Congreso Luso-Español et VIe Congreso Español de Herpetologia**

La ville de Grenade, du Sud de l'Espagne, à 30 km de Sierra Nevada et à 50 km de la Méditerranée, a le plaisir d'accueillir le "Deuxième Congrès Portugais-Espagnol et le Sixième Congrès Espagnol d'Herpétologie" du jeudi 24 au dimanche 27 septembre 1992.

Les thèmes seront principalement consacrés à l'herpétofaune ibérique et méditerranéenne. Nous souhaitons votre participation active et nous espérons que vous nous apporterez des contributions orales ou postées sur l'un des thèmes du Congrès ou un autre, si vous le désirez.

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir envoyer une pré-inscription à :

Dr. J.M. PLEGUEZUELOS (Comité organisateur)  
Departamento de Biología Animal y Ecología  
Fac. de Ciencias, Univ. de Granada  
18071 GRANADA (ESPAGNE)  
Fax : 34-58-243238

Compte tenu du lieu du Congrès, en Andalousie, région très sollicitée en cette période de l'année pour la célébration du 500ème Anniversaire de la Découverte de l'Amérique, l'Exposition Universelle à Seville et du 500ème Anniversaire de la Conquête de Grenade par les Chrétiens, nous vous demandons de vous inscrire le plus tôt possible.

#### • **A propos de la revue : SAURIA**

Désormais, la revue d'Herpétologie allemande, *SAURIA*, paraît également en anglais. Elle est publiée par la société Terrariengemeinschaft de Berlin. Cette nouvelle version est appelée : *SAURIA(E)*.

Le premier volume contient 176 pages (4 numéros + supplément). Prix : 38.00 US \$. Il est édité en Afrique du Sud, depuis que les deux responsables du groupe Berlinoise (Thomas et Elke ULBER) y habitent. L'abonnement peut être souscrit à l'adresse suivante :

HERPRINT INTERNATIONAL  
P.O. Box 14117  
Bredall 1623. R.S.A., South Africa

Naturellement, il est toujours possible de souscrire à la version allemande pour 22.00 US \$ (ou 34.00 DM.) en écrivant à l'adresse :

TGB - SAURIA  
Peter GROSSMANN  
Lepsinsstr.53  
D(W) - 1000 BERLIN 41 (GERMANY)



## INDEX DES AUTEURS

- BALLASINA, D. — voir FRISEDA, S.
- BELS, V.L. — voir GOOSE, V.
- BODSON, L. — Rapport d'activité de la commission d'ethnoherpétologie et d'histoire de l'herpétologie (1989-1990). **56** : 77-78.
- BOUR, R. — Compte rendu du IV<sup>m</sup> symposium europeum chelonologicum (Massa Marittima, 18-24 juillet 1990). **56** : 84-86.
- BOUR, R. — voir LESCURE, J.
- BRADAI, M.N. — voir LAURENT, L.
- DAVID, P. — Note de terrariophilie sur *Sistrurus miliarius barbouri* (Crotale pygmée sombre). **53** : 54.
- DAVID, P. — Rapport d'activité de la commission de terrariophilie (1989). **56** : 80-81.
- DAVID, P. et GUYÉTANT, R. — Compte rendu de l'assemblée générale de Besançon (Samedi 1<sup>er</sup> juillet 1989, Faculté des Sciences). **53** : 62-64.
- DORÉ, R. — La vipère péliade dans le département de la Somme. **56** : 74-75.
- DRUCKER, B. et PAYNOT, J.-P. — Élevage et reproduction d'*Elaphe situla* (L.) (*Serpentes, colubridae*) en terrarium intérieur. **54** : 74-78.
- DRUCKER, B. — voir PAYNOT, J.-P.
- DUMÉRIL, J.-H. — André-Marie-Constant Duméril (1774-1860) : une évocation de sa famille et de sa jeunesse. **56** : 1-12.
- ESCARRA, J.-J. — voir LESCURE, J.
- FERICHE, M. — Résumé de thèse : Biométrie, écaillage et dessin de *Coluber hippocrepis* L. 1758 et *Elpaha scalaris* (Schniz 1822) (*Ophidia, Colubridae*) dans le sud-est de la Péninsule ibérique. **55** : 46-47.
- FERICHE, M. — voir PLEGUEZUELOS, J.-M.
- FOURCADE, P. — Survivance de thériaque et d'alcool de vipère dans la pharmacopée populaire française de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. **56** : 49-56.
- FRANCAZ, J.-M. — Rapport moral de la SHF pour 1988. **53** : 55-57.
- FRISEDA, S. et BALLASINA, D. — Le statut des Chéloniens terrestres et d'eau douce en Italie. **53** : 18-23.
- GARCIA-PEÑA, H. — voir PLEGUEZUELOS, J.-M.
- GODET, D. — Données écologiques, légendes et traditions populaires relatives à l'herpétofaune de la Somme. **56** : 27-38.

- GOOSSE, V. et BELS, V.L. — Analyse comportementale et fonctionnelle des touchers linguaux lors de l'exploration et de la prise de nourriture chez le lézard vert (*Lacerta viridis*, Laurenti 1768). **53** : 31-39.
- GRENOT, C. et HEULIN, B. — Sur la plasticité écophysologique du lézard vivipare, *Lacerta vivipara* (Reptilia, Lacertidae). **54** : 1-22.
- GUYÉTANT, R. — voir DAVID, P.
- HEULIN, B. — voir GRENOT, C.
- INEICH, I. — voir LESCURE, J.
- JEUDY de GRISSAC, A. — voir LAURENT, L.
- LAMBERT, M.R.K. — Les valences bioclimatiques des *Testudo* L. méditerranéennes excluent leur survie en Europe du nord. **53** : 52-53.
- LAURENT, L. — Les tortues marines en Algérie et au Maroc (Méditerranée). **55** : 1-23.
- LAURENT, L., NOUIRA, S., JEUDY de GRISSAC, A. et BRADAI, M.N. — Les tortues marines de Tunisie : premières données. **53** : 1-17.
- LEMIRE, M. — Rapport financier de la SHF pour 1988. **53** : 59-61.
- LESCURE, J. — André-Marie-Constant Duméril, père de l'herpétologie. **56** : 13-22.
- LESCURE, J. — Rapport de la commission de protection (1989-1990). **56** : 78-80.
- LESCURE, J. et ESCARRA, J.J. — Publications herpétologiques d'A.M.C. Duméril. **56** : 23-26.
- LESCURE, J. et RAGE, J.-C. — Compte rendu du "First World Congress of Herpetology" (1989). **53** : 66-67.
- LESCURE, J., BOUR, R. et INEICH, I. — Les noms scientifiques français des reptiles d'Europe. **54** : 23-54.
- LUISELLI, L. — Note de terrariophilie sur *Coronella austriaca* (Coronelle lisse). **54** : 79-80.
- LUISELLI, L. — Note de terrariophilie sur *Vipera berus berus* (Vipère péliade). **54** : 80.
- LUISELLI, L. — Note de terrariophilie sur *Vipera aspis francisciredi* (Vipère aspic d'Italie). **54** : 80.
- MONDINI, E. — Résumé de thèse : Des Tortues et des Hommes. Evolution de l'image des Tortues en Occident : de l'exploitation à la conservation. **55** : 42-43.
- MONDINI, E. — Les Tortues de France : images et utilisations d'hier et d'aujourd'hui. **56** : 39-48.
- MONNEY, J.-C. — Régime alimentaire de *Vipera aspis* L. (*Ophidia viperidae*) dans les préalpes Fribourgeoises (Ouest de la Suisse). **53** : 40-50.
- NOUIRA, S. — voir LAURENT, L.
- PAYNOT, J.-P. — Note de terrariophilie sur *Elaphe situla* (couleuvre léopard). **54** : 79.

- PINSTON, H. — Sauvegarde de l'intérêt herpétologique et esthétique des fontaines, abreuvoirs et lavoirs anciens en pierre. **56** : 63-70.
- PLEGUEZUELOS, J.-M., FERICHE, M. et GARCIA-PEÑA, H. — Caractères externes et coloration chez *Elaphe scalaris* (Schniz, 1822) (*Squamata, Colubridae*) de la Péninsule ibérique. **55** : 24-39.
- REMY, E. — La rumeur des lâchers de Vipères. **56** : 57-62.
- ROLLAND, O. — Résumé de thèse : Contrôles chimiotaxonomique et pratique de venins de scorpions, de lézards et de serpents. **55** : 43-46.
- RÖSLER, H. — Contribution à la connaissance de la biologie de reproduction de *Phelsuma v-nigra v-nigra*, Boettger 1913 (*Sauria, Gekkonidae*). **53** : 24-30.
- SAINT GIRONS, H. — Croissance, maturité sexuelle et variations ontogéniques des périodes d'alimentation et des mues chez deux vipères hybrides (*Vipera aspis x vipera seoanei*) dans des conditions semi-naturelles. **54** : 62-68.
- SALVIDO, S. — Régime alimentaire d'une population épigée de *Speleomantes ambrosii* (*Caudata, Plethodontidae*) de la Ligurie centrale (Italie septentrionale). **54** : 69-72.
- TERRASSON, F. — Crapauds, lézards, herpétologistes. Même destin, même image sociale. **56** : 73-74.
- THOREL, F. — Discours d'inauguration du congrès d'Amiens (28/06/1990). **56** : 83-84.
- TRAPE, J.-F. — Présence de *Ramphotyphlops braminus* (*Ophidia, Typhlopidae*) au Sénégal. **55** : 40-41.
- VASSE, Y. — Rapport d'activité du club junior (1989-1990). **56** : 81-82.
- ZUIDERWIJK, A. — Les stratégies sexuelles chez *Triturus cristatus* et *T. marmoratus*. **56** : 76.

INDEX DES NOMS SCIENTIFIQUES

<i>Ablabes quadrilineatus</i>	54 : 32
<i>Ablepharus bivittatus</i>	54 : 24
<i>Ablepharus kitaibelii</i>	54 : 24
<i>Ablepharus menestriesii</i>	54 : 24
<i>Acanthodactylus boskianus</i>	54 : 24
<i>Acanthodactylus erythrurus</i>	54 : 25
<i>Acanthodactylus vulgaris</i>	54 : 25
<i>Agama aspera</i>	54 : 47
<i>Agama rudrata</i>	54 : 47
<i>Agama sanguinolenta</i>	54 : 47
<i>Agkistrodon contortrix</i>	55 : 43-46
<i>Agkistrodon halys</i>	54 : 25
<i>Agkistrodon piscivorus leucostoma</i>	55 : 43-46
<i>Agkistrodon piscivorus piscivorus</i>	55 : 43-46
<i>Algyroides fitzingeri</i>	54 : 25
<i>Algyroides hidalgoi</i>	54 : 24-25
<i>Algyroides marchi</i>	54 : 25
<i>Algyroides morecticus</i>	54 : 25
<i>Algyroides nigropunctatus</i>	54 : 26
<i>Alsophylax pipiens</i>	54 : 26
<i>Alytes obstetricans</i>	56 : 28 ; 56 : 66
Anguidae	53 : 37
<i>Anguis fragilis</i>	54 : 26 ; 56 : 30
<i>Anolis carolinensis</i>	54 : 18 ; 56 : 80
<i>Asaccus elisae</i>	54 : 26
<i>Blanus cinereus</i>	54 : 26
<i>Blanus stauchi</i>	54 : 26
<i>Bombina variegata</i>	54 : 55-61 ; 55 : 66
<i>Bothrops jararaca</i>	55 : 44
<i>Bothrops lanceolatus</i>	56 : 25
<i>Bufo bufo</i>	56 : 29 ; 56 : 81
<i>Bufo calamita</i>	56 : 29
<i>Bungarus fasciatus</i>	55 : 43-46
<i>Bungarus multicinctus</i>	55 : 43-46
<i>Calloselasma rhodostoma</i>	55 : 43-46
<i>Caretta caretta</i>	53 : 1-17 ; 54 : 26 ; 55 : 1-23
<i>Chalcides bedriagai</i>	54 : 26-27
<i>Chalcides bistriatus</i>	54 : 27
<i>Chalcides chalcides</i>	54 : 27
<i>Chalcides moseri</i>	54 : 27
<i>Chalcides occidentalis</i>	54 : 27
<i>Chalcides ocellatus</i>	54 : 27
<i>Chalcides pallens</i>	54 : 27
<i>Chalcides pistaciae</i>	54 : 27
<i>Chalcides sexlineatus</i>	54 : 28
<i>Chalcides simonyi</i>	54 : 27
<i>Chalcides viridanus</i>	54 : 28
<i>Chamaeleo chamaeleon</i>	54 : 28
<i>Chelonia mydas</i>	53 : 1-17 ; 54 : 28 ; 55 : 14 ; 55 : 18
<i>Coleonyx brevis</i>	53 : 28
<i>Coluber algerus</i>	54 : 28
<i>Coluber cypriensis</i>	54 : 28
<i>Coluber gemonensis</i>	54 : 35

<i>Coluber gemonensis gemonensis</i>	54 : 35
<i>Coluber hippocrepis</i>	54 : 28 ; 55 : 46-47
<i>Coluber insignitus</i>	54 : 40
<i>Coluber najadum</i>	54 : 28
<i>Coluber nummifer</i>	54 : 29
<i>Coluber ravergieri</i>	54 : 29
<i>Coluber rubriceps</i>	54 : 29
<i>Coluber torquatus</i>	54 : 41
<i>Coluber ventromaculatus</i>	54 : 29
<i>Coluber viridiflavus</i>	54 : 28 ; 54 : 35
Colubridae	55 : 24-39
<i>Coronella austriaca</i>	54 : 29 ; 54 : 79 ; 56 : 30 ; 56 : 52
<i>Coronella girondica</i>	54 : 29
<i>Coronella laevis</i>	54 : 29
<i>Crossobamon eversmanni eversmanni</i>	53 : 28-29
Crotalinae	55 : 43-46
<i>Crotalus atrox</i>	53 : 47
<i>Crotalus scutatus</i>	53 : 47
<i>Cyrtopodion basoglui</i>	54 : 29
<i>Cyrtopodion caspius</i>	54 : 29
<i>Cyrtopodion heterocercus</i>	54 : 30
<i>Cyrtopodion kotschy</i>	54 : 30
<i>Cyrtopodion kotschy danieliewskii</i>	54 : 30
<i>Cyrtopodion russowi</i>	54 : 30
<i>Cyrtopodion scaber</i>	54 : 30
<i>Daboia schweizeri</i>	54 : 30
<i>Daboia lebetina</i>	54 : 30
<i>Dermodochelys coriacea</i>	53 : 1-17 ; 54 : 30 ; 55 : 1-23 ; 56 : 30
Diplodactylinae	53 : 24-30
<i>Diplodactylus williamsi</i>	53 : 28
<i>Eirenis barani</i>	54 : 30
<i>Eirenis collaris</i>	54 : 31
<i>Eirenis coronella</i>	54 : 31
<i>Eirenis decemlineata</i>	54 : 31
<i>Eirenis eiselti</i>	54 : 31
<i>Eirenis lineomaculata</i>	54 : 31
<i>Eirenis modesta</i>	54 : 31
<i>Eirenis punctatolineata</i>	54 : 31
<i>Eirenis rothii</i>	54 : 31
<i>Elaphe dione</i>	54 : 31
<i>Elaphe hohenerkeri</i>	54 : 32
<i>Elaphe longissima</i>	54 : 32
<i>Elaphe persica</i>	54 : 32
<i>Elaphe quatuorlineata</i>	54 : 32 ; 54 : 75
<i>Elaphe scalaris</i>	54 : 32 ; 55 : 24-39 ; 55 : 46-47
<i>Elaphe situla</i>	54 : 32 ; 54 : 74-78 ; 54 : 79
Elapidae	55 : 43-46
<i>Emys orbicularis</i>	53 : 18-23 ; 54 : 32 ; 56 : 39-47
<i>Eremias arguta</i>	54 : 33
<i>Eremias caeruleo-ocellata</i>	54 : 33
<i>Eremias pleskei</i>	54 : 33
<i>Eremias strauchi</i>	54 : 33
<i>Eremias suphani</i>	54 : 33
<i>Eremias variabilis</i>	54 : 33
<i>Eremias velox</i>	54 : 33
<i>Eretmochelys imbricata</i>	53 : 14 ; 54 : 33 ; 55 : 18
<i>Eryx jaculus</i>	54 : 33
<i>Eryx miliaris</i>	54 : 33
Eublepharidae	53 : 24-30

<i>Eublepharis macularius</i>	53 : 28
<i>Eumeces schneideri</i>	54 : 34
<i>Euprepes olivieri</i>	54 : 40
<i>Gallotia atlantica</i>	54 : 34
<i>Gallotia galloti</i>	54 : 34
<i>Gallotia simonyi</i>	54 : 34
<i>Gallotia stehlini</i>	54 : 34
Gekkonidae	53 : 24-30
<i>Heloderma horridum</i>	55 : 43-46
<i>Heloderma suspectum</i>	55 : 43-46
<i>Hemachatus haemachatus</i>	55 : 43-46
<i>Hemidactylus turcicus</i>	54 : 34
<i>Hemitheconyx caudicinctus</i>	53 : 28
<i>Hemorrhois hippocrepis</i>	54 : 34
<i>Hierophis caspius</i>	54 : 34
<i>Hierophis jugularis</i>	54 : 35
<i>Hierophis laurenti</i>	54 : 35
<i>Hierophis schmidti</i>	54 : 35
<i>Hierophis viridiflavus</i>	54 : 35
Hydrophiinae	55 : 41
<i>Hyla arborea</i>	56 : 29
Iguania	53 : 37
Iguanidae	53 : 37
<i>Lacerta agilis</i>	53 : 46 ; 54 : 18 ; 54 : 35 ; 56 : 30
<i>Lacerta anatolica</i>	54 : 35
<i>Lacerta armeniaca</i>	54 : 35
<i>Lacerta bedriagae</i>	54 : 35
<i>Lacerta bithynica</i>	54 : 35
<i>Lacerta brandti</i>	54 : 36
<i>Lacerta cappadocica</i>	54 : 36
<i>Lacerta caucasica</i>	54 : 36
<i>Lacerta chlorogaster</i>	54 : 36
<i>Lacerta clarkorum</i>	54 : 36
<i>Lacerta dahlí</i>	54 : 36
<i>Lacerta danfordi</i>	54 : 36
<i>Lacerta defilippi</i>	54 : 36
<i>Lacerta derjugini</i>	54 : 36
<i>Lacerta fiumana mehelyi</i>	54 : 37
<i>Lacerta graeca</i>	54 : 36
<i>Lacerta horvathi</i>	54 : 36
<i>Lacerta laevis</i>	54 : 37
<i>Lacerta lantzicyreni</i>	54 : 37
<i>Lacerta lepida</i>	54 : 37
<i>Lacerta media</i>	54 : 37
<i>Lacerta mehelyi</i>	54 : 37
<i>Lacerta mixta</i>	54 : 37
<i>Lacerta monticola</i>	54 : 37
<i>Lacerta mosorensis</i>	54 : 24 ; 54 : 37
<i>Lacerta ocellata</i>	54 : 37
<i>Lacerta oertzeni</i>	54 : 37
<i>Lacerta oxycephala</i>	54 : 37
<i>Lacerta pamphylica</i>	54 : 37
<i>Lacerta parva</i>	54 : 38
<i>Lacerta parvula</i>	54 : 38
<i>Lacerta pityusensis</i>	53 : 32
<i>Lacerta portschinskii</i>	54 : 38
<i>Lacerta praticola</i>	54 : 38
<i>Lacerta princeps</i>	54 : 38
<i>Lacerta raddei</i>	54 : 38

<i>Lacerta rostombekovi</i>	54 : 38
<i>Lacerta rudis</i>	54 : 38
<i>Lacerta saxicola</i>	54 : 38
<i>Lacerta saxicola mehelyi</i>	54 : 37
<i>Lacerta schreiberi</i>	54 : 24 ; 54 : 38
<i>Lacerta stirpium</i>	54 : 35
<i>Lacerta strigata</i>	54 : 39
<i>Lacerta trilineata</i>	54 : 39
<i>Lacerta unisexualis</i>	54 : 39
<i>Lacerta uzzelli</i>	54 : 39
<i>Lacerta valentini</i>	54 : 39
<i>Lacerta viridis</i>	53 : 31-39 ; 54 : 39
<i>Lacerta vivipara</i>	53 : 46 ; 54 : 1-22 ; 54 : 39 ; 56 : 30
<i>Lepidochelys kempii</i>	54 : 30 ; 55 : 18
<i>Leptotyphlops macrorhynchus</i>	54 : 40
<i>Lytoryhynchus diadema</i>	54 : 40-45
<i>Mabuya aurata</i>	54 : 40
<i>Mabuya vittata</i>	54 : 40
<i>Macroprotodon cucullatus</i>	54 : 40
<i>Malpolon monspessulanus</i>	54 : 40
<i>Mauremys caspia</i>	54 : 40
<i>Mauremys leprosa</i>	54 : 40 ; 56 : 39-47
<i>Naja haje</i>	56 : 25
<i>Natrix maura</i>	54 : 41 ; 56 : 52
<i>Natrix megalocephala</i>	54 : 41
<i>Natrix natrix</i>	54 : 41 ; 56 : 30 ; 56 : 66
<i>Natrix tessellata</i>	54 : 41
<i>Oedura castelnaui</i>	53 : 28
<i>Oedura monillii</i>	53 : 28
<i>Ophiomorus punctatissimus</i>	54 : 41
<i>Ophisaurus apodus</i>	54 : 41
<i>Ophisops elegans</i>	54 : 41
<i>Pachydactylus capensis vansoni</i>	53 : 28
<i>Pelamis platurus</i>	55 : 41
<i>Pelodytes punctatus</i>	56 : 29
<i>Phelsuma</i>	53 : 24-30
<i>Phelsuma madagascariensis</i>	53 : 29
<i>Phelsuma v-nigra v-nigra</i>	53 : 24-30
<i>Phrynocephalus guttatus</i>	54 : 42
<i>Phrynocephalus helioscopus</i>	54 : 42
<i>Phrynocephalus mystaceus</i>	54 : 42
<i>Phyllodactylus europaeus</i>	54 : 42 ; 56 : 79
<i>Plethodontidae</i>	54 : 69-72
<i>Podarcis bocagei</i>	54 : 42
<i>Podarcis dugesii</i>	54 : 42
<i>Podarcis erhardii</i>	54 : 42
<i>Podarcis filfolensis</i>	54 : 42
<i>Podarcis gaigeae</i>	54 : 43
<i>Podarcis hispanica</i>	54 : 10-11 ; 54 : 43
<i>Podarcis lilfordi</i>	54 : 43
<i>Podarcis melisellensis</i>	54 : 43
<i>Podarcis milensis</i>	54 : 43
<i>Podarcis muralis</i>	54 : 10 ; 54 : 43 ; 56 : 30 ; 56 : 66
<i>Podarcis peloponnesiaca</i>	54 : 43
<i>Podarcis perspicillata</i>	54 : 43
<i>Podarcis pityusensis</i>	54 : 43
<i>Podarcis sicula</i>	54 : 10 ; 54 : 44
<i>Podarcis taurica</i>	54 : 44
<i>Podarcis tiliguerta</i>	54 : 44

<i>Podarcis wagleriana</i>	54 : 44
<i>Psammodromus algirus</i>	54 : 44
<i>Psammodromus hispanicus</i>	54 : 44
<i>Pseudemys scripta elegans</i>	53 : 21
<i>Pseudocyclophis persicus</i>	54 : 44
<i>Pseudotestudo kleinmanni</i>	53 : 53
<i>Ptyodactylus puiseuxi</i>	54 : 44
<i>Rafetus sanguinolentus</i>	54 : 47
<i>Ramphotyphlops braminus</i>	55 : 40-41
<i>Rana dalmatina</i>	56 : 29 ; 56 : 66
<i>Rana esculenta</i>	56 : 29 ; 56 : 66
<i>Rana lessonae</i>	56 : 29
<i>Rana temporaria</i>	56 : 29
<i>Rhacodactylus auriculatus</i>	53 : 28
<i>Rhinoderma darwini</i>	56 : 16
<i>Rynchocalamus satunini</i>	54 : 45
<i>Salamandra salamandra</i>	56 : 66
<i>Salamandra salamandra terrestris</i>	56 : 28
<i>Sceloporus jarrovi</i>	53 : 36
<i>Scincella lateralis</i>	53 : 36
<i>Scincidae</i>	53 : 37
<i>Scincus cyprius</i>	54 : 40
<i>Scleroglossa</i>	53 : 37
<i>Sisturus miliaris barbouri</i>	53 : 54
<i>Spalerosophis diadema</i>	54 : 45
<i>Speleomantes ambrosii</i>	54 : 69-72
<i>Stellio caucasicus</i>	54 : 45
<i>Stellio stellio</i>	54 : 45
<i>Stellio vulgaris</i>	54 : 45
<i>Stenodactylus guttatus</i>	54 : 45
<i>Stenodactylus stenodactylus</i>	54 : 45
<i>Tarentola angustimentalis</i>	54 : 45
<i>Tarentola bischoffi</i>	54 : 45
<i>Tarentola boettgeri</i>	54 : 45
<i>Tarentola delalandii</i>	54 : 45
<i>Tarentola gomerensis</i>	54 : 46
<i>Tarentola mauritanica</i>	54 : 46
<i>Telescopus fallax</i>	54 : 46
<i>Tenuidactylus caspius caspius</i>	53 : 29
<i>Teratoscincinae</i>	53 : 24-30
<i>Teratoscincus scincus scincus</i>	53 : 29
<i>Testudo</i>	53 : 52-53
<i>Testudo caouana</i>	54 : 26
<i>Testudo graeca</i>	53 : 18-23 ; 54 : 46 ; 55 : 13
<i>Testudo graeca graeca</i>	53 : 52
<i>Testudo graeca iberica</i>	53 : 52-53
<i>Testudo graeca terrestris</i>	53 : 53
<i>Testudo graeca zarudrhyi</i>	53 : 53
<i>Testudo hermanni</i>	54 : 46 ; 56 : 39-47
<i>Testudo hermanni boettgeri</i>	53 : 18-23 ; 53 : 52-53
<i>Testudo hermanni hermanni</i>	53 : 18-23 ; 53 : 53
<i>Testudo hermanni robertmertensi</i>	53 : 18
<i>Testudo horsfieldii</i>	54 : 46
<i>Testudo iberica</i>	54 : 47
<i>Testudo kleinmanni</i>	53 : 53
<i>Testudo marginata</i>	53 : 20 ; 54 : 47
<i>Testudo terrestris</i>	54 : 47
<i>Trapelus ruderatus</i>	54 : 47
<i>Trapelus sanguinolentus</i>	54 : 47

<i>Trionyx triunquus</i>	54 : 47
<i>Triturus alpestris</i>	56 : 28 ; 56 : 66
<i>Triturus cristatus</i>	56 : 28 ; 56 : 66 ; 56 : 76
<i>Triturus helveticus</i>	56 : 28 ; 56 : 66
<i>Triturus marmoratus</i>	56 : 76
<i>Triturus sp.</i>	56 : 66
<i>Triturus vittatus</i>	56 : 76
<i>Triturus vulgaris</i>	56 : 28
<i>Tupinambis griseus</i>	54 : 48
<i>Typhlopidae</i>	55 : 40-41
<i>Typhlops vermicularis</i>	54 : 48
<i>Uromastix acanthinurus</i>	55 : 13
<i>Varanidae</i>	53 : 37
<i>Varanus griseus</i>	54 : 48
<i>Vipera</i>	56 : 57-62
<i>Vipera ammodytes</i>	54 : 48
<i>Vipera aspis</i>	53 : 40-49 ; 54 : 48 ; 54 : 62-68 ; 56 : 49-56
<i>Vipera aspis francisciredi</i>	54 : 80
<i>Vipera aspis x Vipera seoanei</i>	54 : 62-68
<i>Vipera barani</i>	54 : 48
<i>Vipera berus</i>	53 : 48 ; 54 : 48 ; 56 : 30 ; 56 : 49-56 ; 56 : 74-75
<i>Vipera berus berus</i>	54 : 80
<i>Vipera bulgardaghica</i>	54 : 48
<i>Vipera darevskii</i>	54 : 48
<i>Vipera dinniki</i>	54 : 48
<i>Vipera kaznakovi</i>	54 : 49
<i>Vipera latastei</i>	54 : 49
<i>Vipera lebetina</i>	54 : 30
<i>Vipera monticola</i>	54 : 50
<i>Vipera nikolskii</i>	54 : 49
<i>Vipera raddei</i>	54 : 49
<i>Vipera renardi</i>	54 : 49
<i>Vipera seoanei</i>	54 : 49 ; 54 : 62-68
<i>Vipera ursinii</i>	54 : 49 ; 56 : 79
<i>Vipera wagneri</i>	54 : 49
<i>Vipera xanthina</i>	54 : 49
<i>Viperidae</i>	55 : 43-46
<i>Zamenis gemonensis laurenti</i>	54 : 35

Supplément au Bull. Soc. Herp. Fr, n° 60  
Le Gérant : R. GUYÉTANT  
N° de Commission paritaire : 59374  
Service commun de l'imprimerie de l'Université  
de Franche-Comté - 25030 BESANÇON CEDEX

# SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Association fondée en 1971  
agrée par le Ministre de l'Environnement le 23 février 1978

## Siège Social

Université de Paris VII, Laboratoire d'Anatomie comparée  
2 Place Jussieu - 75251 PARIS Cedex 05

## Secrétariat

Jean-Marie EXBRAYAT - Laboratoire d'Histologie/EPHE - Université Catholique de Lyon, 25 rue du Plat  
69288 LYON Cedex 05

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président :** Jean LESCURE, Laboratoire Amphibiens-Reptiles, M.N.H.N. 25 rue Cuvier, 75005 PARIS

**Vice-Présidents :** Jean-Pierre BARON, Ecole Maternelle Annexe, Rue de Jericho prolongée, 17000 LA ROCHELLE  
Daniel TROMBETTA, 7 Avenue R. Schuman, 77184 EMERAINVILLE

**Secrétaire général :** Jean-Marie EXBRAYAT - Laboratoire d'Histologie/EPHE - Université Catholique de Lyon, 25 rue  
du Plat, 69288 LYON Cedex 05

**Secrétaire adjoint :** Patrick DAVID, 14 Rue de la Somme - 94230 CACHAN

**Trésorier :** Bernard EMLINGER, 9 rue de l'Eglise, Sancy les Meaux, 77580 CRECY-LA-CHAPELLE

**Trésorier adjoint :** Raymond CHABAUD, B.P. 524, 64105 BAYONNE

**Autres membres du conseil :** Jean-Marie EXBRAYAT, Bernard LE GARFF, Michel LEMIRE, Christine MORRIER et  
Vincent BELS, Yannick VASSE.

**Membres d'Honneur :** Guy NAULLEAU (CEBAS/CNRS, 79360 CHIZÉ) ; Gilbert MATZ (Fac. Sciences, ANGERS)

## ADMISSIONS

Les admissions à la S.H.F. sont décidées par le Conseil d'Administration sur proposition de deux membres de la Société (art.3 des Statuts). N'envoyez votre cotisation au secrétaire général qu'après avoir reçu l'avis d'admission du conseil.

## COTISATIONS 1991 / MEMBERSHIP

Tarifs (France, Europe, Afrique) :	Taux annuel		Bulletin		Total
— adhérents de moins de 20 ans	20	+	60	=	80 FRF
— adhérents de plus de 20 ans	60	+	60	=	120 FRF
— bienfaiteurs : minimum				=	200 FRF
— membre conjoint				=	60 FRF
<b>Tarifs (Amérique, Asie, Océanie) :</b>	15	+	15	=	30 US\$

## ABONNEMENTS/ SUBSCRIPTION to SHF Bulletin

France, Europe, Afrique	=	140 FRF
Amérique, Asie, Océanie	=	35 US\$

Le service de la revue est assuré aux membres à jour de leur cotisation.

### To our members in America, Asia or Pacific area :

The SHF Bulletin is a quarterly. Our rates include the airmail postage in order to ensure a prompt delivery.

## CLUB JUNIOR

Adhésion + Abonnement au journal (La Muraille vivante)	=	40 FRF
Abonnement au Bulletin de la SHF (facultatif)	=	60 FRF
Total	=	100 FRF

### Modalités de règlement :

1. Chèque postal: à l'ordre de la SHF, CCP 3796-24 R Paris.
2. Chèque bancaire à l'ordre de la SHF. Envoi direct au secrétaire général (adresse ci-dessus).
3. Nous rappelons que les dons ou cotisations de soutien sont les bienvenus.

### Changement d'adresse :

N'omettez pas de signaler sans retard au secrétariat tout changement d'adresse.

## BIBLIOTHÈQUE

Les périodiques obtenus par la S.H.F. en échange avec les autres sociétés (liste publiée dans le bulletin) ainsi qu'une bibliothèque de tirés-à-part sont regroupés au Laboratoire de Biologie animale, Faculté des Sciences, 2 Bld Lavoisier - 49045 Angers Cedex. Les articles de ces périodiques peuvent être consultés sur demande adressée à G. MATZ. En outre, nous demandons aux auteurs d'envoyer leurs travaux récents en 2 exemplaires à cette bibliothèque.

## **SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE**

Association fondée en 1971  
agrée par le Ministre de l'Environnement le 23 février 1978

### **Siège Social**

Université de Paris VII, Laboratoire d'Anatomie comparée  
2 Place Jussieu - 75251 PARIS Cedex 05

---

### **Secrétariat**

Jean-Marie EXBRAYAT, Laboratoire d'Histologie/EPHE, Université Catholique de Lyon, 25 rue du Plat -  
69288 LYON Cedex 02  
Tel. : 72.32.50.36  
Fax : 72.33.50.19

---

### **ADRESSES UTILES**

**Directeur de la publication** : R. GUYÉTANT, Université de Besançon, Faculté des Sciences - 25030 BESANÇON  
Cedex

**Responsable de la rédaction** : R. VERNET, Ecole Normale Supérieure, Laboratoire d'Ecologie, 46 rue d'Ulm - 75230  
PARIS Cedex 05

**Responsable enquête de répartition (Amphibiens)** : R. GUYÉTANT (adresse ci-dessus)

**Responsable enquête de répartition (Reptiles)** : J. CASTANET, Université de Paris VII, Laboratoire d'Anatomie  
comparée, 2 place Jussieu - 75251 PARIS Cedex 05

**Responsable de la commission de protection** : J. LESCURE, Laboratoire Amphibiens-Reptiles, Muséum National  
d'Histoire Naturelle, 25 rue Cuvier - 75005 PARIS

**Responsable de la commission d'ethnoherpétologie et histoire de l'herpétologie** : L. BODSON, 33 rue Bois-  
l'Evêque - B 4000 LIÈGE, Belgique

**Responsable de la commission de terrariophilie** : P. DAVID, 14 rue de la Somme - 94230 CACHAN

**Responsable de la circulaire d'annonces** : P. DAVID (adresse ci-dessus)

**Responsable des Archives et de la Bibliothèque** : G. MATZ, Université d'Angers, Laboratoire de Biologie animale,  
2 Bd Lavoisier - 49045 ANGERS Cedex

**Responsable section parisienne** : Alexandre TEYNIÉ, LNSA, Centre de Recherches de Jouy - 78350 JOUY-en-  
JOSAS

**Responsable de la photothèque SHF** : D. HEUCLIN, La Morcière - Vaux en Couhé - 86700 COUHÉ-VÉRAC

**Responsables du Club Junior SHF** : Y. VASSE, 35 rue de Wattignies - 75012 PARIS

**Responsable du Groupe Cistude** : A. VEYSSET, 3 rue Archimède - 91420 MORANGIS

**Responsable du Groupe Venins** : J. DETRAIT, 29 rue du Rôle - 91800 BRUNOY

Couverture : Hervé MAURIN  
Sculpture en terre cuite de nouveau-né de tortue Luth  
(*Dermodochelys coriacea*)